



Actualisation du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mai 2007



Le présent document d'actualisation a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 octobre 2007, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il actualise le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2007 sous le numéro D.07-0466. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Des exemplaires du document d'actualisation (le "Document d'Actualisation") et du document de référence (le "Document de Référence") qu'il actualise sont disponibles, sans frais, au siège social : 9, rue de Téhéran – 75008 Paris, sur le site Internet de la Société (<http://www.ltdn.com>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org.

TABLE DES MATIERES

Remarque liminaire.....		4
1.	PERSONNES RESPONSABLES	5
	1.1 Personne responsable.....	5
	1.2 Attestation du responsable du Document d'Actualisation.....	5
	1.3 Calendrier indicatif de l'information financière.....	6
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	6
	2.1 Commissaires aux comptes titulaires.....	6
	2.2 Commissaires aux comptes suppléants.....	6
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES.....	7
4.	FACTEURS DE RISQUE	8
	4.1 Risques liés à la licence d'exploitation du Passage des Princes.....	8
	4.2 Risques liés aux litiges.....	9
	4.3 Risques industriels liés à l'environnement.....	9
	4.4 Risques de taux.....	9
	4.5 Risque de liquidité ; sûretés d'emprunt.....	10
	4.5.1 Relations avec le Groupe Partouche.....	12
	4.5.2 Emission obligataire.....	13
5.	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES.....	14
6.	ORGANIGRAMME.....	15
	6.1 Cessions et acquisitions récentes.....	15
	6.2 Stratégie.....	15
7.	SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES EXERCICES CLOS LES 31 OCTOBRE 2006, 31 DECEMBRE 2005 ET 31 DECEMBRE 2004.....	16
	7.1 Comparaison de la situation financière et des résultats de la Société au cours des exercices clos les 31 octobre 2006 et 31 décembre 2005.....	16
	7.2 Comparaison de la situation financière et des résultats de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2005 et 31 décembre 2004.....	17
8.	HORS-BILAN	18
	8.1 Engagement hors-bilan reçu par le Groupe au 31 octobre 2006.....	18
	8.2 Engagements donnés par le Groupe.....	19
	8.2.1 Engagements donnés par le Groupe au 31 octobre 2006.....	19
	8.2.2 Engagements donnés par le Groupe au 30 avril 2007.....	19
	8.3 Obligations contractuelles et autres engagements donnés.....	19
9.	TRESORERIE ET CAPITAUX	20
	9.1 Informations sur les capitaux propres du Groupe.....	20
	9.2 Flux de trésorerie du Groupe.....	21
	9.3 Sources et structure de financement.....	21
	9.4 Restriction à l'utilisation de capitaux ayant ou pouvant influencer sur les opérations de la Société.....	21
10.	DECLARATIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GENERALE.....	21

11.	REMUNERATION ET AVANTAGE EN NATURE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	23
12.	OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS	24
13.	ACTIONNAIRES AU 31 OCTOBRE 2006 ET EVOLUTION AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES	24
14.	INFORMATION FINANCIERE PRO-FORMA AU 31 OCTOBRE 2005 ET 31 OCTOBRE 2006	24
14.1.	Les comptes pro-forma au 31 octobre 2005 et 31 octobre 2006.....	24
14.2.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes pro forma au 31 octobre 2005 et au 31 octobre 2006	30
15.	ELEMENTS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 AVRIL 2007.....	31
	15.1 Comptes au 30 avril 2007	31
	15.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle (période du 1^{er} novembre 2006 au 30 avril 2007)	49
	15.3 Note sur l'activité	50
16.	EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE	51
	16.1 Relations avec le Groupe Partouche	51
	16.2 Emission obligataire.....	52
17.	INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE	53
	17.1 Publications au BALO	53
	17.2 Communiqué de presse du 6 août 2007.....	53
	TABLE DE CONCORDANCE	56

Remarque liminaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « La Tête dans les Nuages », dans une résolution adoptée le 30.04.2007 a modifié sa raison sociale pour adopter celle de « Société Française de Casinos » (SFC en abrégé).

De manière identique, le 27.04.2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « Société Française de Casinos » a changé le nom de la Société au profit de « Société Holding de Casinos » (SHC en abrégé).

Comme conséquence de ces faits, les documents présentés ci-après :

■ font référence au terme « Groupe », c'est-à-dire à « Société Française de Casinos », (SFC en abrégé), et à l'ensemble des sociétés qu'elle contrôle,

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable

Monsieur Patrick CUITOT, Directeur Général de la Société Française de Casinos, S.A.

1.2 Attestation du responsable du Document d'Actualisation

" J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document d'Actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document d'Actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document d'Actualisation.

Les informations financières consolidées semestrielles au 30 avril 2007, présentées dans le présent Document d'Actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 49 dudit document, qui contient des observations.

Les informations financières historiques sociales et consolidées au 31 octobre 2006 présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 149 et 151 du Document de Référence qui contiennent chacun des observations.

Les informations financières historiques au 31 décembre 2005 (comptes sociaux), présentées dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 2 août 2006 sous le numéro D.06-0738 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 69 dudit document de référence, qui contient une observation, et qui est incorporé par référence au Document de Référence.

Les informations financières historiques au 31 décembre 2004 (comptes sociaux), présentées dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 mai 2005 sous le numéro D05-0691 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 57 dudit document de référence, qui ne contient pas d'observation, et qui est incorporé par référence au présent Document d'Actualisation.

Les informations financières pro-forma présentées dans le présent Document d'Actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 30 du présent Document d'Actualisation, qui ne contient pas d'observation."

Patrick CUITOT
Directeur Général

1.3 Calendrier indicatif de l'information financière

Contrairement à ce qui est indiqué au paragraphe 1.4 du Document de Référence, la Société n'a pas publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 15 juin 2007, sa situation financière et ses résultats semestriels consolidés pour la période du 1er novembre 2006 au 30 avril 2007. La situation financière et les résultats semestriels consolidés pour la période du 1er novembre 2006 au 30 avril 2007 ont été publiés le 5 septembre 2007. Le communiqué de presse correspondant a été publié en date du 6 août 2007.

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

- Société SYNERGIE AUDIT
22, boulevard de Stalingrad - 92320 Châtillon
Représentée par Monsieur Laurent MICHOT
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Date de nomination : 30 avril 2007

Date d'expiration du mandat en cours : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2012

- Société FIDEURAF (Membre du réseau FIDUCIAL)
130, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
Représentée par Monsieur Yves BLAISE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Date de nomination : 29 juin 2006

Date d'expiration du mandat en cours : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2011

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

- Monsieur Jean PETIT
1, rue de Cossigny - 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date de nomination : 30 avril 2007

Date d'expiration du mandat en cours: assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2012

- Monsieur Patrick GRIMAUD
22, boulevard de la Bastille - 75012 Paris
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Date de nomination : 29 juin 2006

Date d'expiration du mandat en cours : assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2011

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les informations financières du présent Chapitre doivent être lues en parallèle et appréciées dans leur totalité avec les comptes et notes annexes figurant au Chapitre "14 - Eléments Financiers semestriels au 30 avril 2007".

A noter

Les états financiers pro forma au 30 avril 2006 ont pour but de fournir une information financière comparative des états financiers consolidés du groupe comme si SFC détenait 55,56% des titres de Société Holding de Casinos depuis le 31 octobre 2005.

Le compte de résultat pro forma au 30 avril 2006, de même que celui des présents états financiers, représente donc 6 mois d'exploitation de l'activité hôtelière, des casinos et des centres de jeux alors que le compte de résultat publié au 31 octobre 2006 représentait 6 mois d'exploitation de l'activité hôtelière et des casinos et 10 mois d'exploitation des centres de jeux.

Ces données pro forma sont fournies à titre d'information et ne sont donc nécessairement représentatives ni de ce qu'auraient été les comptes du groupe si les opérations avaient été effectivement réalisées le 31 octobre 2005 ni de ce que seront les performances futures. En raison de leur nature, elles traitent d'une situation hypothétique et, par conséquent, ne représentent pas la situation financière ou les résultats effectifs du groupe.

Extraits du compte de résultat semestriel consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2007	30/04/2006
	Réalisé	Pro forma
Produits des activités ordinaires ¹	7 833	6 946
Résultat opérationnel courant	(556)	(687)
Résultat opérationnel	(491)	(664)
Résultat avant impôts	(1 074)	(1 180)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(893)	(1 672)

(1) Le produit des activités ordinaires inclut le chiffre d'affaires égal à 7 586 K€ au 30/04/07 et 6 858 K€ au 30/04/06 et les autres produits opérationnels. Le chiffre d'affaires est égal à la somme des produits des jeux virtuels (jeux vidéos), du produit net des jeux pour l'activité casinos égal à 4 813 au 30/04/07 et 4 352 au 30/04/06, des droits d'entrée jeux, des produits de la restauration et de l'hôtellerie et des autres revenus. Le produit net des jeux est défini comme le produit brut des jeux (défini comme le volume d'affaire des jeux hors droit d'entrée et recettes diverses (vestiaires, etc.), c'est-à-dire les mises des joueurs) diminué des prélèvements de l'Etat et de la commune d'exploitation sur les recettes de jeux et diminué de la CRDS et de la CSG ainsi que des sommes redistribuées aux joueurs.

Pour les principales variations entre le compte de résultat au 30 avril 2007 et le pro forma 30 avril 2006, on se reportera au chapitre "14 - Eléments Financiers semestriels au 30 avril 2007" du présent document de référence actualisé.

Extraits du bilan semestriel consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2007	30/04/2006
	Réalisé	Pro forma
Actifs courants	7 580	12 834
Actifs non courants	48 229	46 937
dont immobilisations incorporelles nettes	31 044	31 058
dont immobilisations corporelles nettes	6 794	6 313
Total de l'actif	55 809	59 771
Capitaux propres	18 074	17 671
Passifs courants	24 260	30 276
Passifs non courants	13 475	11 824
Total du passif	55 809	59 771

Les principales variations concernent les actifs à céder présents dans les actifs courants pour un montant de 5.936 K€ et les passifs destinés à la vente présents dans les passifs courants pour un montant de 1.593 K€. Ils correspondent à la cession du pôle de Gruissan (hôtel et casino), ainsi qu'à la cession de l'immobilier hôtelier du pôle de Châtelguyon.

Les passifs courants comprennent également au 30 avril 2006, la dette Partouche pour un montant de 14.935 K€, elle est ramené à 10.607 K€ au 30 avril 2007. La différence correspond principalement au remboursement du compte courant pour 4.500 K€ en janvier 2007.

4. FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le Document de Référence, y compris les facteurs de risque décrit à son Chapitre 4, et le présent Document d'Actualisation. Ces risques sont, à la date de dépôt du Document de Référence et du présent Document d'Actualisation, ceux dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

4.1 Risques liés à la licence d'exploitation du Passage des Princes

Le paragraphe 4.2.4 du Document de Référence est actualisé des données suivantes :

L'exploitation du centre de jeux virtuels du Groupe situé Passage des Princes à Paris est soumise à une autorisation préfectorale (dénommée "licence kermesse") délivrée pour une durée indéterminée au Directeur Général de la Société de manière nominative. Le chiffre d'affaire généré par ce centre de jeux virtuels s'élève à 1.534 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2006. Dans l'hypothèse où les conditions d'octroi

de cette licence venaient à ne plus être réunies, la licence kermesse permettant d'exploiter ce centre pourrait faire l'objet d'un retrait.

4.2 Risques liés aux litiges

Le paragraphe 4.3.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Le montant des provisions pour litiges au 31 octobre 2006 est de 74 000 euros comme indiqué en page 115 du document de référence. Ces provisions concernent 3 litiges prud'homaux, correspondant au total des demandes formulées par les salariés. Ces litiges ne sont par conséquent pas considérés par la Société comme étant significatifs.

4.3 Risques industriels liés à l'environnement

Le paragraphe 4.3.3 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

1. Les risques industriels liés à l'environnement ne sont pas considérés comme significatifs.
2. Les risques les plus fréquents sont couverts par les polices d'assurances multirisques industrielles et hôtellerie souscrites par le Groupe.
3. Il n'existe pas de provision spécifique couvrant les risques environnementaux.

4.4 Risques de taux

Le paragraphe 4.4.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Au 30 avril 2007, l'endettement brut du Groupe s'élevait à 20.315 milliers d'euros, dont 7.880 milliers à taux variable, y compris les prêts d'actionnaires. Le tableau ci-dessous présente, au 30 avril 2007, l'échéance des actifs et dettes financiers du Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Passif financier	17.393 ¹	2.783	139	20.315
Actif financier (disponibilités)	1.846	-	-	1.846
Position nette (actif – passif) avant gestion	-15.547	-2.783	-139	-18.468
Hors bilan	0	0	0	0
Position nette (actif – passif) après gestion	-15.547	-2.783	-139	-18.468

¹ Dont 5.201 milliers d'euros au titre d'avances d'actionnaires et de leurs sociétés apparentées et 10.801 milliers d'euros de dettes sur acquisitions d'immobilisations (au titre du contrat d'acquisition des actions de SFC conclu avec le Groupe Partouche).

Une variation à la hausse de 1% des taux applicables à la part du montant net de l'endettement financier du Groupe soumis à taux variable, soit 7.880 milliers d'euros, aurait un impact sur le résultat financier consolidé du Groupe de 78.80 milliers d'euros. Cet impact est marginal par rapport à la taille de la société et ne constitue pas un facteur de risque majeur susceptible d'être signalé.

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux.

4.5 Risque de liquidité ; sûretés d'emprunt

Le paragraphe 4.4.4 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

Le Groupe considère qu'il a à faire face à une échéance de remboursement significative à court terme au titre du contrat d'acquisition par la Société de 55,56% du capital de SFC conclu avec le Groupe Partouche.

Aux termes de ce contrat, à la date du 30 avril 2007, la Société reste devoir au Groupe Partouche un montant de 10 millions d'euros en principal augmenté d'un intérêt au taux de 6% l'an à compter du 26 avril 2006. L'échéance de règlement de cette somme, initialement prévue le 15 avril 2007 et repoussée au 15 juillet 2007 a été prorogée d'un commun accord au 31 octobre 2007, sous la réserve d'un règlement immédiat de 5 millions d'euros. Cette somme a été payée à groupe Partouche le 24 juillet 2007. En cas de non respect du nouveau délai du 31 octobre 2007, une pénalité de 1 million d'euros serait due.

Ainsi, à la date de dépôt du présent Document d'Actualisation, la Société restera devoir à Groupe Partouche à l'échéance du 31 octobre 2007 :

- un montant en principal de 5 millions d'euros augmenté des intérêts au taux de 6% l'an pour la période courant à compter du 24 juillet 2007 soit 83 K€,
- des intérêts calculés entre le 26 avril 2006 et le 23 juillet 2007 sur le montant en principal de 10 millions, soit 745 K€, ainsi que
- dans l'hypothèse où ces sommes ne seraient pas réglées à Groupe Partouche au 31 octobre 2007, une pénalité d'un montant de 1.000 K€.

La Société a également l'intention de faire appel à l'épargne publique par l'émission d'obligations convertibles.

Une note d'opération devrait être déposée à l'issue de l'enregistrement du document portant sur l'apport, à SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS, des titres de SOCIETE HOLDING DE CASINOS détenus par la Société FRAMELIRIS.

L'Assemblée Générale qui doit se prononcer sur les apports est convoquée pour le 25 octobre prochain.

Au demeurant, au vu des échanges avec le Groupe Partouche, un délai supplémentaire serait acquis à la Société pour lui permettre de régler le solde de sa dette, si celle-ci accepte le versement d'une pénalité de retard d'un Million d'€uros. Des négociations non encore formalisées sont en cours avec le Groupe Partouche afin de déterminer une nouvelle date d'échéance.

Un communiqué de presse sera diffusé dès que cette nouvelle date d'échéance sera arrêtée.

Au regard de la configuration actuelle, la Société ne pourra pas honorer son échéance de 5 M€ auprès de Groupe Partouche au 31 octobre 2007 et sera, par conséquent, contractuellement tenue au règlement de la pénalité de retard susvisée.

En tout état de cause, la Société pourrait envisager d'utiliser une garantie bancaire à partir du moment où nous aurons pu nous assurer de la certitude des souscriptions desdites obligations convertibles.

Enfin, et en dernier ressort, dans les cas où il ne serait pas possible de lever les fonds comme nous le prévoyons, le Groupe Partouche a la possibilité de lever l'option d'achat qui lui a été consentie sur les 39 955 actions de la société Centre d'Animation Le Phœbus, soit 99,89% du capital de cette Société, qui exploite le Casino de Gruissan, et ce jusqu'au 31 décembre 2007. Ceci serait susceptible d'affecter les résultats futurs du Groupe de façon significative. Il est rappelé que le casino de Gruissan représente, au 30 avril 2007, 43,20% du chiffre d'affaires consolidé et un résultat net part du groupe positif à hauteur de 232 K€ sur un résultat net consolidé part du groupe total négatif à hauteur de (586) K€.

Néanmoins, dans cette éventualité, aux termes de cette promesse, le Groupe disposerait de liquidités représentant la différence entre le prix d'exercice de cette promesse et le solde du prix de cession dû par le Groupe en principal et intérêts.

Pour faire face aux autres besoins de financement de ses activités, le Groupe fait appel principalement à des emprunts bancaires (à hauteur de 4.180 milliers d'euros) et à des avances consentis par ses actionnaires et leurs sociétés apparentées (à hauteur de 5.201 milliers d'euros) au 30 avril 2007.

A ce titre, le Groupe a souscrit au cours de l'exercice 2006, les principaux emprunts bancaires suivants :

- le 13 avril 2006, un emprunt d'un montant de 300 milliers d'euros pour financer l'acquisition de machines à sous pour le casino de Châtel-Guyon ;
- le 26 juin 2006, un crédit d'un montant de 750 milliers d'euros pour financer l'acquisition de machines à sous et de travaux pour le casino de Gruissan ;
- le 26 juin 2006 également, un crédit d'un montant de 2.250 milliers d'euros pour financer l'acquisition de machines à sous et de travaux pour le casino de Port la Nouvelle.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au 30 avril 2007.

Les emprunts souscrits par le Groupe contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou consentir des emprunts, à accorder des garanties ou à réaliser des opérations d'acquisition ou de cession. En outre ces emprunts prévoient des clauses d'exigibilité usuelles, notamment en cas de survenance de certains événements tels par exemple en cas de liquidation judiciaire ou de plan de cession dans le cadre d'une procédure collective ou en cas de non paiement à son échéance d'une somme due au titre d'un contrat de prêt. Ces contrats d'emprunts ne contiennent pas de clause d'exigibilité fondée sur le respect de ratios financiers.

En garantie de ses emprunts bancaires, au 30 avril 2007 le Groupe avait accordé les hypothèques et sûretés suivantes :

- une hypothèque sur l'ensemble immobilier dans lequel est exploité le casino de Châtel-Guyon ;
- un privilège de prêteur de deniers sur l'ensemble immobilier dans lequel est exploité le casino de Châtel-Guyon ;
- un nantissement sur les fonds de commerce du casino de Gruissan et du casino de Port la Nouvelle ;
- des nantissements sur compte d'instruments financiers sur la totalité des titres de la société exploitant le casino de Gruissan, et sur la totalité des titres de la société exploitant le casino de Port la Nouvelle ;
- des cautions solidaires.

Si le développement des activités du Groupe nécessitait des liquidités importantes auxquelles le Groupe ne pourrait faire face, il pourrait lui être nécessaire de faire appel à des sources de financement supplémentaires dans la mesure où l'utilisation accrue de sa trésorerie pourrait laisser le Groupe sans fonds suffisants pour financer son exploitation.

4.5.1 Relations avec le Groupe Partouche

Aux termes du contrat du 26 avril 2006 d'acquisition par la Société de 55,56% du capital de SFC conclu avec le Groupe Partouche, pour un prix de 13 millions d'euros dont 3 millions d'euros ont été payés à la date d'acquisition, à la date de dépôt du Document de Référence, la Société restait devoir à Groupe Partouche un montant de 10 millions d'euros en principal et de 4,5 millions d'euros au titre du remboursement du compte courant, augmentés d'un intérêt au taux de 6% l'an à compter du 26 avril 2006. Ce montant était exigible au plus tard le 15 avril 2007. A la date de dépôt du Document de Référence des discussions étaient en cours entre le Groupe et Groupe Partouche pour repousser la date d'exigibilité de ce montant.

En garantie du paiement de ce montant, le Groupe a accordé au Groupe Partouche une promesse de cession portant sur la totalité des actions détenues par SFC dans la société d'exploitation du casino de Gruissan pour un montant de 16 millions d'euros exerçable jusqu'au 30 juin 2007.

SFC a réglé, le 10 janvier 2007, les 4,5 millions d'euros du compte courant, les intérêts correspondants (195 K€) ont été, quant à eux, réglés le 4 mai 2007.

Aux termes d'un échange de courrier en date des 3 et 4 mai 2007, le Groupe et Groupe Partouche sont convenus :

- du paiement par le Groupe des intérêts courus restant dus sur le compte courant auquel a procédé le Groupe le 4 mai 2007 ;
- du report au 15 juillet 2007 de l'exigibilité des sommes restant dues en principal et intérêts à Groupe Partouche ;

- du paiement par le Groupe à Groupe Partouche d'une pénalité de 1 million d'euros si cette échéance n'était pas respectée pour un fait imputable à la Société ; et
- du report de la date d'exercice de la promesse de cession mentionnée ci-dessus au 16 juillet 2007 laquelle a par ailleurs été prorogée jusqu'au 31 décembre 2007.

A l'échéance du 15 juillet 2007, le Groupe n'a pas payé le Groupe Partouche.

Aux termes d'un échange de courrier en date des 13 et 19 juillet 2007, le Groupe et Groupe Partouche sont convenus :

- du paiement au plus tard le 27 juillet 2007 à Groupe Partouche d'un montant de 5 millions d'euros auquel a procédé le Groupe le 24 juillet 2007 ;
- du report au 31 octobre 2007 de la date d'exigibilité du solde dû à Groupe Partouche.

A la date de dépôt du présent Document d'Actualisation, la Société reste devoir à Groupe Partouche un montant en principal de 5 millions d'euros augmenté des intérêts au taux de 6% l'an pour la période courant à compter du 24 juillet 2007, soit 802.192 € au 30 septembre 2007.

Par ailleurs, les intérêts calculés entre le 26 avril 2006 et le 23 juillet 2007, sur le principal de 10 millions n'étant pas encore versés, la Société considère à ce titre qu'elle a à faire face à une échéance de remboursement significative à court terme de 750 K€.

Enfin, dans l'hypothèse où ces sommes ne seraient pas réglées à Groupe Partouche au 31 octobre 2007, SFC s'est engagée à verser à Groupe Partouche une pénalité d'un montant de 1 million d'euros.

Dans l'hypothèse où la Société ne serait pas en mesure de payer ce montant, le Groupe pourrait se trouver exposé à l'exercice par le Groupe Partouche de la promesse de cession portant sur la totalité des actions détenues par SFC dans la société d'exploitation du casino de Gruissan pour un montant de 16 millions d'euros exerçable jusqu'au 31 décembre 2007. Dans cette éventualité, les résultats du Groupe seraient significativement affectés.

Néanmoins, dans cette éventualité, aux termes de cette promesse, le Groupe disposerait de liquidités représentant la différence entre le prix d'exercice de cette promesse et le solde du prix de cession dû par le Groupe en principal et intérêts.

Au regard de la configuration actuelle, la Société ne pourra pas honorer son échéance de 5 M€ auprès de Groupe Partouche au 31 octobre 2007 et sera, par conséquent, contractuellement tenue au règlement de la pénalité de retard susvisée.

4.5.2 Emission obligataire

La SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS, (la Société) a procédé à compter du 13 juillet 2007 à l'émission, sans appel public à l'épargne, d'un emprunt obligataire d'un montant de 5.062,5 milliers d'euros composé de 125 obligations de 40.500 euros de valeur nominale chacune, portant intérêt au taux de 9% l'an, remboursable en principal et intérêts à échéance maximale de six ou, à l'option de la Société, douze mois à la seule option de la Société.

Les obligations ont été souscrites par les souscripteurs suivants (les « **Souscripteurs** ») :

- Electricité et Eaux de Madagascar pour un montant de 2.470.500 €, soit 61 obligations ;
- Craigston Finance pour un montant de 324.000 €, soit 8 obligations ;
- Invest Securities Corporate pour un montant de 202.500 €, soit 5 obligations ;
- Planet Mod pour un montant de 2.025.000 €, soit 50 obligations ; et
- Monsieur Labati pour un montant de 40.500 € représentant 1 obligation.

Le contrat de souscription à cet emprunt obligataire contient des clauses usuelles restreignant la liberté de la Société sur les actions données en nantissement, à savoir :

- La Société s'engage à exercer ses droits sur les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS qu'il détient de manière à en préserver la valeur financière.
- La Société s'engage à ne pas céder les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS à un tiers sans avoir obtenu l'autorisation préalable du Souscripteur et à ne constituer aucune sûreté sur les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS autre que celle présente au contrat.
- La Société ne pourra procéder à aucun acte d'administration ou de gestion sur les actions de SOCIETE HOLDING DE CASINOS sans avoir obtenu le consentement préalable du Souscripteur.
- La Société ne pourra en aucun cas substituer un tiers pour l'exécution de ses obligations au titre du contrat de souscription.

Ce contrat de souscription ne contient pas de clause d'exigibilité fondée sur le respect de ratios financiers.

En garantie du remboursement de cet emprunt obligataire, la Société a octroyé aux souscripteurs des obligations un nantissement du compte d'instruments financiers sur lequel sont inscrits la totalité des 320.001 actions que la Société détient dans Société Holding de Casinos à la date de dépôt du présent Document d'Actualisation.

5. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES

Le paragraphe 5.2.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

La politique d'investissement du Groupe pour ses activités de jeux virtuels au cours des trois derniers exercices a principalement été axée sur :

- le développement de contrats de partenariat machines du type de ceux évoqués au paragraphe 6.5.1. « Principales Activités » du Document de référence, lesquels permettent de s'assurer de la rentabilité et de l'attractivité des machines de jeux virtuels avant leur acquisition ; et
- le renouvellement de la gamme dite « de base » (combat, conduite, sport, etc.) dont l'attractivité et la rentabilité ainsi que la pérennité de l'intérêt présenté auprès du public sont avérées.

Le tableau ci-dessous présente les montants investis au titre du renouvellement de la gamme dite « de base » au cours des trois derniers exercices :

En milliers d'euros

	2006 (IFRS) ¹	2005 (Normes comptables françaises) ²	2004 (Normes comptables françaises) ²
Total	262	312	332
Règlement immédiat dans le cadre des ouvertures de sites exploités en partenariat	52	131	151
Dans le cadre d'accords avec les fournisseurs du Groupe prévoyant un paiement étalé en fonction du chiffre d'affaires généré par les machines concernées, pour le renouvellement et la rotation du parc machines	209	181	181

(1) Exercice de 10 mois du 1^{er} janvier 2006 au 31 octobre 2006.

(2) Exercice de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre.

6. ORGANIGRAMME

6.1 Cessions et acquisitions récentes

Il n'y a pas eu de cessions ou acquisitions récentes depuis le dépôt du document de référence.

En ce qui concerne les relations avec Groupe Partouche, les derniers éléments figurent au paragraphe 4.5.1 ci-dessus.

La promesse d'achat du casino de Brides les Bains avait été prorogée jusqu'au 31 juillet 2007. A la date de l'actualisation du document de référence, des négociations sont en cours dans le but de proroger cette promesse.

6.2 Stratégie

La stratégie de développement du Groupe est inchangée depuis le dépôt du Document de Référence. Elle continue de reposer :

- pour les centres de jeux virtuels, sur la recherche de rentabilités nouvelles pour le centre situé Passage des Princes à Paris, la poursuite de la politique d'accord de partenariat ponctuels et le développement de partenariats avec de grands groupes et la poursuite de la rotation du parc machines chez ses partenaires ; et
- pour les casinos, la mise en place d'une stratégie rigoureuse recentrée sur les métiers du jeu et ses activités périphériques, la mise en place de la mixité des jeux, de nouveaux jeux et l'exploitation des opportunités technologiques, et la poursuite de sa croissance externe par l'acquisition de nouvelles exploitations.

7. SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES EXERCICES CLOS LES 31 OCTOBRE 2006, 31 DECEMBRE 2005 ET 31 DECEMBRE 2004

Le Chapitre 9.3 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

A la suite de l'acquisition par la Société, le 26 avril 2006, de 55,56% du capital de Société Française de Casinos, la Société a modifié son exercice social afin de l'aligner sur celui de ses filiales (il est rappelé que les exploitations casinotières sont légalement assujetties à cette date de clôture) et clôture désormais au 31 octobre. L'exercice clos le 31 octobre 2006 a ainsi une durée de 10 mois tandis que les exercices clos les 31 décembre 2005 et 31 décembre 2004 ont une durée de 12 mois.

7.1 Comparaison de la situation financière et des résultats de la Société au cours des exercices clos les 31 octobre 2006 et 31 décembre 2005

Les informations financières visées ci-dessous sont issues des comptes sociaux.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES pour l'exercice clos le 31 octobre 2006 s'élève à 2.547 K€, contre 3.142 K€ au 31 décembre 2005, ce qui représente, pour un exercice d'une durée comparable, une baisse de 2,75%.

LE RESULTAT D'EXPLOITATION, après dotations aux amortissements sur immobilisations à hauteur de 131 K€, et dotations aux provisions pour risques et charges à hauteur de 3 K€, est positif à hauteur de 51 K€ au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2006, contre un résultat d'exploitation négatif de -59 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, et ce malgré la fermeture du centre situé à Coquelles (62) en février 2006.

Cette amélioration est essentiellement due, si l'on prend en compte une période comparable de 10 mois, à la réduction, liée essentiellement à la fermeture du Centre de Coquelles :

- des postes « salaires » (-20,82%) et « charges sociales » (-12,95%),
- du poste « impôts, taxes et versements assimilés » (-21,27%).

LE RESULTAT FINANCIER DE LA SOCIETE est négatif à hauteur de -387 K€ au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2006, contre un résultat positif de 45 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il est essentiellement composé :

- de produits de participations essentiellement constitués par les intérêts produits par le compte courant de notre filiale SFC (à hauteur de 90 K€) ;
- d'intérêts et charges assimilées pour 490 K€ correspondant essentiellement (440 K€) aux intérêts dus à Groupe Partouche dans le cadre du paiement différé de 55,56% du capital de SFC acquis le 26 avril 2006.

LE RESULTAT EXCEPTIONNEL DE LA SOCIETE au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2006, est, quant à lui, positif à hauteur de 6 K€, contre un résultat négatif de -55 K€ au 31 décembre 2005. Il résulte essentiellement des écritures comptables liées à la fermeture du Centre « La Tête dans les Nuages » de Coquelles.

Il est ainsi principalement constitué de :

- reprises sur provisions et transfert de charges à hauteur de 140 K€ ;
- produits exceptionnels sur opérations en capital, pour 81 K€, dont 70 K€ de résultat net de cession d'immobilisations ;
- charges exceptionnelles sur opérations de gestion (de restructuration) pour 164 K€ ;
- dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions pour 43 K€, constituées par l'actualisation des provisions pour litiges prud'homaux.

LE RESULTAT NET au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2006 est négatif, à hauteur de -333 K€ contre un résultat négatif de -73 K€ au cours de l'exercice précédent.

La situation financière de la Société, fait ressortir un taux d'endettement de 1036,5% par rapport aux capitaux propres (18.190K€/1.755K€) au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2006.

L'endettement financier net est calculé comme suit :

- somme des emprunts (pour 2.460 K€), des dettes fournisseurs et comptes rattachés (pour 5.276 K€) et des dettes sur immobilisations et comptes rattachés (pour 10.514 K€) inscrits dans les passifs financiers
- de laquelle est déduit le montant des disponibilités (60 K€).

7.2 Comparaison de la situation financière et des résultats de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2005 et 31 décembre 2004

LE CHIFFRE D'AFFAIRES pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'élève à 3.142 K€, contre 3.154 K€ au 31 décembre 2004.

LE RESULTAT D'EXPLOITATION, après dotations aux amortissements sur immobilisations à hauteur de 131 K€, et dotations aux provisions pour risques et charges à hauteur de 3 K€, est négatif à hauteur de (59) K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, contre un résultat d'exploitation négatif de (64) K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Cette situation est essentiellement due, à la réduction des dotations aux amortissements et immobilisations (-188 K€) et à l'augmentation du poste « autres achats et charges externes » (+ 160 K€) entre les 2 exercices.

LE RESULTAT FINANCIER DE LA SOCIETE est positif à hauteur de 45 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, contre un résultat positif de 44 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Il est essentiellement composé :

- de produits de participations (à hauteur de 41 K€ en 2005 contre 39K€ en 2004) et d'autres intérêts et produit assimilés (à hauteur de 0 € en 2005 et de 1 K€ en 2004) ;
- d'intérêts et charges assimilées pour 0,4 K€ en 2005 contre 2 K€ en 2004 correspondant essentiellement aux frais d'étalement des règlements des fournisseurs d'immobilisation.

LE RESULTAT EXCEPTIONNEL DE LA SOCIETE, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, est, quant à lui, négatif à hauteur de (55) K€, contre un résultat négatif de (107) K€ au 31 décembre 2004. Il résulte essentiellement des écritures comptables liées à la fermeture des Centres « La Tête dans les Nuages » intervenue au cours de l'exercice (cession d'immobilisations, reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations, dotations complémentaires aux agencements et aux provisions pour restructuration).

Il est ainsi principalement constitué de :

- reprises sur provisions et transfert de charges à hauteur de 65 K€ en 2005 contre 137 K€ en 2004 ;
- produits exceptionnels sur opérations en capital, pour 36 K€ en 2005 contre 28 K€ en 2004 ;
- charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour 15 K€ en 2005 contre 208 K€ en 2004 ; et
- dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions pour 135 K€ en 2005, correspondant quasi-exclusivement (132 K€) à la provision pour restructuration du Centre de Cité Europe, contre 82 K€ en 2004.

LE RESULTAT NET au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 est négatif, à hauteur de (73) K€ contre un résultat négatif de (43) K€ au cours de l'exercice précédent.

La situation financière de la Société, fait ressortir un taux d'endettement égal à 0 % par rapport aux capitaux propres (-530 K€ / 2 089 K€) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et égal à 0 % par rapport aux capitaux propres (- 579 K€ / 2 162 K€) au titre de l'exercice précédent.

L'endettement financier net est calculé comme suit :

- somme des emprunts (pour 16 K€ en 2005 et 15 K€ en 2004), inscrits dans les passifs financiers
- de laquelle est déduit le montant des disponibilités (546 K€ en 2005 et 594 K€ en 2004).

Contrairement à l'exercice 2006, la société n'a pas dans ses comptes fournisseurs et rattachés ou dans les comptes de dettes sur immobilisations de somme se rapportant à l'endettement financier. De ce fait, le calcul du taux d'endettement sur les deux exercices précédents ne tient pas compte de ces postes.

8. HORS-BILAN

Le paragraphe 9.4 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

8.1 Engagement hors-bilan reçu par le Groupe au 31 octobre 2006

L'engagement hors-bilan reçu par le Groupe au 31 octobre 2006 mentionné au paragraphe 9.4 du Document de Référence consiste en une affectation hypothécaire d'un ensemble immobilier donné par la SCI Draché au profit de la Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme (SIHCT) :

<i>En milliers d'euros</i>	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
	52	-	-	52

8.2 Engagements donnés par le Groupe

Au 31 décembre 2005, la société n'avait pas d'engagements donnés.

8.2.1 Engagements donnés par le Groupe au 31 octobre 2006

Les engagements hors-bilan donnés par le Groupe au 31 octobre 2006 mentionnés au paragraphe 9.4 du Document de Référence se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<u>A moins d'un an</u>	<u>De un à cinq ans</u>	<u>A plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Nantissement sur fonds de commerce	600	2.250	-	2.850
Hypothèques et privilège de prêteur de deniers	279	692	249	1.220
Nantissement de comptes d'instruments financiers (y compris nombre d'actions nanties des filiales de la Société et pourcentage de leur capital nanti)	73			73
Caution	602	982	-	1.584

La présentation qui est faite ci-dessus des engagements hors-bilan reçus et donnés par le Groupe au 31 octobre 2006 n'omet pas de mentionner l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

8.2.2 Engagements donnés par le Groupe au 30 avril 2007

<i>En milliers d'euros</i>	<u>A moins d'1 an</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>A plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Nantissement sur fonds de commerce	600	1.950	-	2.550
Hypothèques et privilège de prêteur de deniers	163	692	169	1.024
Nantissement de comptes d'instruments financiers (y compris nombre d'actions nanties des filiales de la Société et pourcentage de leur capital nanti)	73			73
Caution	0	0	0	0

8.3 Obligations contractuelles et autres engagements donnés

Le tableau ci-dessous présente les obligations contractuelles et autres engagements donnés par le Groupe au 31 octobre 2006.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	1 341	930	385	26
Contrats de locations simples	non significatif			
Obligations d'achat irrévocable	néant			
Autres obligations à long terme	néant			
TOTAL	1 341	930	385	26

Autres engagements données (en milliers d'euros)	Total	Montant des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	néant			
Garanties	14 939	14 939		
Obligations de rachat	néant			
Autres engagements	néant			
TOTAL	14 939	14 939		

9. TRESORERIE ET CAPITAUX

Le Chapitre 10 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

9.1 Informations sur les capitaux propres du Groupe

<i>En milliers d'euros</i>	Groupe 30 /04/07 ³ (IFRS)	Groupe 31 /10/ 06 ¹ (IFRS)	Société 31 /12/05 (tableau de financement social retraité aux normes IFRS)²	Société 31 /12/04 (tableau de financemen t social)²
Capitaux à long terme				
Capitaux propres consolidés	18.074	18.893	2.245	2 162
Dettes financière à long terme	2.921	3.707	-	-
Capitaux à court terme				
Dettes financières à court terme	17.393	21.213	2	2
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1.846	1.737	427	122
Endettement financier net	18.468	23.183	544	592
Endettement financier net / fonds propres consolidés	102,2%	122,7%	24.23%	27,38%

(1) Exercice de 10 mois.

(2) Exercice de 12 mois.

(3) Comptes semestriels de 6 mois.

Les comptes de l'exercice 2004 sont des comptes sociaux, non retraités selon les normes IFRS,

Les comptes de l'exercice 2005 sont des comptes sociaux, retraités selon les normes IFRS,

Les comptes de l'exercice 2006 et au 30/04/07 sont des comptes consolidés,

Du fait du changement de périmètre et des éléments évoqués ci-dessus, les exercices 2004, 2005 et 2006 ne sont pas comparables.

9.2 Flux de trésorerie du Groupe

<i>En milliers d'euros</i>	Groupe 30 /04/07³ (IFRS)	Groupe 31/10/ 06¹ (IFRS)	Société 31 /12/05 (tableau de financement social retraité aux normes IFRS)²	Société 31 /12/04 (tableau de financement social retraité aux normes IFRS)²
Flux opérationnel	512	588	319	392
Flux sur investissements	5 405	339	(326)	(161)
Flux de financement	-5795	59	(27)	(39)
Variation de la trésorerie	122	987	(35)	192

(1) Exercice de 10 mois.

(2) Exercice de 12 mois.

(3) Comptes semestriels de 6 mois.

Du fait du changement de périmètre et des éléments évoqués au point précédent, les exercices 2004, 2005 et 2006 ne sont pas comparables.

9.3 Sources et structure de financement

Contrairement à ce qui est indiqué au paragraphe 10.3 du Document de Référence, la Société n'est pas soumise au titre de ses emprunts au respect de certains engagements dits "covenants" de ratios financiers dont le non respect pourrait entraîner l'exigibilité immédiate de ces emprunts.

9.4 Restriction à l'utilisation de capitaux ayant ou pouvant influencer sur les opérations de la Société

Les clauses des contrats de prêts conclus par la Société mentionnés au paragraphe 10.4 du Document de Référence contiennent des clauses usuelles d'exigibilité anticipée en cas de liquidation judiciaire ou de plan de cession de l'emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ou en cas de non paiement à son échéance d'une somme due au titre d'un contrat de prêt.

10. DECLARATIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GENERALE

Le paragraphe 14.3 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

A l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous, à la connaissance de la Société, aucun des administrateurs ou le Directeur Général, au cours des 5 dernières années :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude,
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- n'a fait l'objet d'une sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,

- n'a été empêché, par un tribunal, d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Les dirigeants suivants de la Société ont fait l'objet de sanctions publiques officielles prononcées par une autorité statutaire ou réglementaire au cours des 5 dernières années :

1. François Gontier :

a) par décision du 7 novembre 2006, la Commission des sanctions de l'AMF a prononcé une sanction pécuniaire pour des faits de manipulation de cours à l'encontre de Foch Investissements dont F. Gontier est le représentant légal. Un recours a été formé à l'encontre de cette décision.

b) par décision en date du même jour, la Commission des sanctions a prononcé une sanction pécuniaire à l'encontre de F. Gontier pour manquement à l'article 4 du Règlement COB n° 98-07. Un recours a été formé à l'encontre de cette décision.

c) F. Gontier a été mis en examen dans le cadre de potentielles manipulations de cours sur les titres Eurotunnel commises en août et septembre 2002. L'instruction est en cours

d) F. Gontier a été condamné par la Cour d'appel de Paris par décision du 23 avril 2005 pour fraude fiscale à une peine de 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 30.000 euros d'amende.

e) F. Gontier a été condamné pour diffusion d'informations privilégiées par le tribunal correctionnel de Paris par décision en date du 16 novembre 2004 (peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis, amende délictuelle de 200.000 euros et dommages-intérêts de 10.000 euros)

f) F. Gontier a été condamné par jugement du 2 octobre 2006 rendu par le tribunal correctionnel de Paris en sa qualité de directeur général de Verneuil Finance à une amende délictuelle de 10.000 euros pour défaut de déclaration de franchissement de seuil à la hausse et à la baisse.

2. F. Doulcet

a) F. Doulcet a été condamné par la Cour d'appel de Paris par décision du 23 avril 2005 pour fraude fiscale à une peine de 15 mois d'emprisonnement avec sursis et 30.000 euros d'amende.

3. P. Pessiot

P. Pessiot a été condamné par décision du tribunal correctionnel de Nanterre en date du 15 mars à 2007 à 12 mois avec sursis et 40 000 euros d'amende pour participation à la tenue d'une maison de jeux de hasard. Appel a été interjeté de cette décision.

A la connaissance de la Société, aucun des administrateurs ou le Directeur Général, n'a été empêché par un tribunal, au cours des cinq dernières années, d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

11. REMUNERATION ET AVANTAGE EN NATURE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le paragraphe 15.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

En K€	31.10.2006					31.12.2005			
	P Pessiot, Président	F. Doulcet	F.Gontier	J.C. Borie	P.Cuitot, D.G.	F. Doulcet, Président	F.Gontier	J.C. Borie	P.Cuitot, D.G.
Rémunération fixe	84	0	0	0	55	0	0	0	61
Rémunération variable	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Au titre des exercices clos les 31 octobre 2006 et 31 décembre 2005, aucun membre du Conseil d'Administration ni le Directeur Général de la Société n'a perçu de rémunération, au titre de son mandat ou à quelque autre titre que ce soit (à l'exclusion des rémunérations perçues au titre des contrats de travail et de Monsieur Patrick CUITOT qui perçoit, de la Société, au titre de son mandat de Directeur Général, une rémunération d'un montant annuel brut avant impôt de 5.490 euros, soit pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 octobre 2006 un montant de 4.475 euros brut avant impôts) de la part de la Société, de sociétés qu'elle contrôle ou de sociétés qui la contrôlent (au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce).

Monsieur Patrick CUITOT a perçu au titre de son contrat de travail avec SFC, une rémunération qui s'élève pour l'exercice 2006 à un montant de 51 K€ brut avant impôts. Monsieur Pascal PESSIOT a perçu, au titre de son contrat de travail avec SHC, une rémunération qui s'élève pour l'exercice 2006 à un montant de 84 K€ brut avant impôts.

La Société n'a pas d'engagement de quelque nature que ce soit conditionnelle ou différée avec l'un des membres du Conseil d'Administration ou le Directeur Général y compris correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages en nature dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

12. OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS

Le paragraphe 17.2.2 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

L'attributaire des options de souscription d'actions est Monsieur Etienne MADELIN, alors dirigeant de la Société.

La dilution potentielle maximale du capital social de la Société qui résulterait de l'exercice des 20.000 options de souscription et d'achat d'actions mentionnées au paragraphe 17.2.2 du Document de Référence est de 0,004%.

13. ACTIONNAIRES AU 31 OCTOBRE 2006 ET EVOLUTION AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES

Le paragraphe 18.1 du Document de Référence est actualisé des données suivantes.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires ou d'actions de concert concernant les titres de la Société.

A la connaissance de la Société, au cours des 3 dernières années, les franchissements de seuils suivants ont été déclarés :

- Le 19 février 2004, Verneuil Participations a déclaré avoir franchi en hausse le seuil des 2/3 des droits de vote de la Société et détenir 64,82% du capital et 77,81% des droits de vote de la Société ;
- Le 17 août 2005, Jean Paul Appert a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil des 10% du capital de la Société et détenir 10,16% du capital et 6,17% des droits de vote de la Société ;
- Le 8 mars 2006, Jean Paul Appert a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil des 10% du capital de la Société et détenir 9,70% du capital et 5,89% des droits de vote de la Société.

14. INFORMATION FINANCIERE PRO-FORMA AU 31 OCTOBRE 2005 ET 31 OCTOBRE 2006

14.1. Les comptes pro-forma au 31 octobre 2005 et 31 octobre 2006

Les états financiers présentés ci-après de Société Française de Casinos (ci-après SFC, anciennement dénommée La Tête dans les Nuages), ont pour but de fournir une information financière, sur une base pro forma, des états financiers consolidés de cette société comme si SFC détenait 55,56% des titres de Société Holding de Casinos (ci-après SHC, anciennement dénommée SFC) depuis le 31 octobre 2005.

Ces données pro forma sont fournies à titre d'information et ne sont donc nécessairement représentatives ni de ce qu'auraient été les comptes du groupe si les opérations avaient été effectivement réalisées le 31 octobre 2005 ni de ce que seront les performances futures. En raison de leur nature, elles traitent d'une situation hypothétique et, par conséquent, ne représentent pas la situation financière ou les résultats effectifs du groupe.

Elles sont établies à partir des comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ainsi qu'il suit :

a) Date d'arrêté des comptes des sociétés

■ SHC et ses filiales : SHC et la plupart de ses filiales ont un exercice social se terminant le 31 octobre de chaque année du fait de leur assujettissement à la réglementation des casinos, à l'exception des sociétés civiles immobilières Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan, Sic de l'Hôtel du Casino et Sci du Centre d'Animation Le Phœbus dont les exercices sociaux se terminent le 31 décembre de chaque année. Ces dernières arrêtaient néanmoins des comptes intérimaires le 31 octobre de chaque année pour les besoins de la consolidation de groupe Partouche.

Ces comptes ont servi de base à l'élaboration de la situation consolidée d'ouverture le 31 octobre 2005.

■ SFC : Société Française de Casinos, clôturait ses exercices sociaux le 31 décembre de chaque année, et ce, jusqu'à la modification statutaire décidée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juin 2006 qui a modifié cette date pour le 31 octobre de chaque année à compter de l'année 2006.

De ce fait, SFC a procédé à un arrêté rétrospectif de ses comptes au 31 octobre 2005 qui ont servi de base à la situation consolidée d'ouverture.

b) Comparabilité du compte de résultat pro forma et du compte de résultat publié au 31 octobre 2006

Le compte de résultat pro forma représente 12 mois d'exploitation de l'activité hôtelière, des casinos et des centres de jeux. Le compte de résultat publié au 31 octobre 2006 représentant 6 mois d'exploitation de l'activité hôtelière et des casinos et 10 mois d'exploitation des centres de jeux.

c) Passage de la situation nette sociale de SFC au 31 octobre 2005 à la situation nette sociale retraitée aux normes IFRS

■ Retraitements des amortissements : la société SFC a appliqué, dans ses comptes sociaux, le nouveau règlement sur les actifs pour la première fois au 1^{er} janvier 2005 et notamment la méthode prospective en matière d'amortissements des machines de jeux. Dans les comptes consolidés, les machines de jeux ont donné lieu à la détermination d'une juste valeur et les durées d'utilisation ont été substituées aux durées d'usage (mise en application de la méthode rétrospective) générant ainsi un écart positif de 310 K€, net de 207 K€, après prise en compte des impôts différés passifs.

■ Impôts différés actifs : ils correspondent à l'activation d'une partie des pertes fiscales reportables de SFC, que celle-ci est à même d'imputer sur les résultats prévisionnels des 5 prochains exercices, à hauteur de 1,1 million d'euros sous déduction des impôts différés passifs précités.

d) Détermination des écarts d'acquisition et des goodwill au 31 octobre 2005

Les écarts d'acquisition affectés aux éléments incorporels ou corporels déterminés au 30 avril 2006 pour l'entrée dans le périmètre de consolidation de SFC du groupe SHC ont été reconduits, mutatis mutandis, seul le goodwill non affecté étant impacté d'un ajustement de 19 K€.

e) Prise en compte d'une charge fictive d'intérêts

Les effets de l'acquisition fictive au 31 octobre 2005 de l'ensemble du groupe SHC ont conduit à constater une charge fictive d'intérêts de 396 K€ sur une somme de 13,2 millions à 6% pendant 6 mois (soit du 31 octobre 2005 au 30 avril 2006).

L'ensemble des retraitements ainsi opérés sur la situation d'ouverture est résumé sur le tableau suivant (en euros) :

INTERETS GROUPE		Situation nette sociale agrégée au 31/10/2005	Retrai-tements de conso	Elimination des opérations internes (provisions...)	Ecarts d'évaluation	Impôts différés	Goodwill (Badwill)	Elimination des titres	Déduction des intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés pro forma au 31/10/2005
<u>101 LTDN</u>		2 055 826	292 037	-	-	996 501	-	-	-	3 344 364
<u>200 Société française de casinos</u>		10 136 655	(64 390)	2 831 181	-	8 425	8 275 801	(17 417 613)	(5 738 587)	(1 968 527)
IG 55,49%	<u>302 Centre d'animation Le Phoebus</u>	2 168 966	(25 667)	-	18 338 000	(6 073 476)	-	(1 372 041)	(6 412 457)	6 623 325
IG 54,94%	<u>310 Sci d'aménagement de la zone touristique de Gruissan</u>	(2 547)	-	-	-	-	-	(1 509)	1 148	(2 908)
IG 55,49%	<u>323 Sci de l'Hôtel du Casino</u>	115 108	-	-	1 419 000	(473 000)	-	(213 413)	(472 307)	375 388
IG 54,18%	<u>332 Sci du Centre d'animation Le Phoebus</u>	761 905	-	-	2 130 000	(710 000)	-	(1 130 098)	(999 796)	52 011
IG 54,19%	<u>340 Société immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme</u>	263 033	-	-	-	-	-	(186 750)	(120 498)	(44 215)
SITE GRIISSAN		3 306 466	(25 667)	-	21 887 000	(7 256 476)	-	(2 903 811)	(8 003 910)	7 003 601
IG 55,53%	<u>402 Société du Casino de Port la Nouvelle</u>	(524 963)	(28 330)	-	894 000	(288 557)	-	(361 659)	(23 192)	(332 701)
SITE PORT LA NOUVELLE		(524 963)	(28 330)	-	894 000	(288 557)	-	(361 659)	(23 192)	(332 701)
IG 55,51%	<u>502 Châtel Casino</u>	1 718 668	(41 000)	-	11 803 000	(3 916 636)	-	(5 299 887)	(4 255 495)	8 650
IG 34,01%	<u>514 Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtel-Guyon</u>	5 096 732	(1 673 514)	-	-	109 767	-	(3 399 536)	(2 331 314)	(2 197 866)
IG 34,08%	<u>523 Foncières des Grands Hôtels</u>	(525 916)	2 250	-	793 321	(235 534)	-	(260 705)	(22 494)	(249 078)
IG 33,20%	<u>534 Compagnie thermale de Châtel-Guyon</u>	447 497	-	-	-	-	-	(33 794)	(298 936)	114 767
IG 33,93%	<u>543 Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel</u>	(821 721)	(1 802)	-	(367 665)	125 767	-	(301 675)	703 903	(663 193)
SITE CHATELGUYON		5 915 260	(1 714 067)	-	12 228 656	(3 916 636)	-	(9 295 598)	(6 204 335)	(2 986 720)
IG 46,30%	<u>602 Société du Casino Le Mirage</u>	(1 646 919)	2 151	-	-	-	2 514 769	(30 501)	(386 665)	452 834
ACTIVITES CEDEES		(1 646 919)	2 151	-	-	-	2 514 769	(30 501)	(386 665)	452 834
IG 55,44%	<u>900 Grand Casino de Jeux - Beaulieu sur Mer</u>	(117 540)	(565 281)	-	-	188 427	-	(663 233)	219 290	(938 337)
IG 55,50%	<u>910 Société d'Exploitation de Dancing et Discothèque</u>	(139 201)	-	-	-	-	-	(15 230)	61 805	(92 626)
IG 55,50%	<u>920 Société Française de Dancings & Discothèques</u>	(1 721 927)	(358 620)	-	-	116 873	-	(45 719)	871 868	(1 137 525)
DIVERS		(1 978 668)	(923 901)	-	-	305 300	-	(724 183)	1 152 963	(2 168 488)
INTERETS GROUPE		17 263 657	(2 462 166)	2 831 181	35 009 656	(10 151 443)	10 790 570	(30 733 364)	(19 203 726)	3 344 364

Les capitaux propres part du groupe pro forma, ont évolué ainsi entre le 31 octobre 2005 et le 31 octobre 2006 :

INTERETS GROUPE		Capitaux propres consolidés pro forma au 31/10/2005	Dividendes reçus (versés)	Résultat du 01/11/2005 au 31/10/2006	W de Périmètre	Autres variations	W Ecart de con-version	Capitaux propres consolidés pro forma au 31/10/2006
<u>101 LTDN</u>		3 344 364	-	(820 744)	-	-	-	2 523 620
<u>200 Société française de casinos</u>		(1 968 527)	904 917	168 163	77 723	-	21 730	(795 994)
IG 55,49%	<u>302 Centre d'animation Le Phoebus</u>	6 623 325	(443 946)	403 019	-	(11 557)	-	6 570 841
IG 54,94%	<u>310 Sci d'aménagement de la zone touristique de Gruissan</u>	(2 908)	-	(1 301)	-	-	-	(4 209)
IG 55,49%	<u>323 Sci de l'Hôtel du Casino</u>	375 388	-	(46 049)	-	11 566	-	340 905
IG 54,18%	<u>332 Sci du Centre d'animation Le Phoebus</u>	52 011	-	(1 342)	-	(28 929)	-	21 740
IG 54,19%	<u>340 Société immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme</u>	(44 215)	-	(17 736)	-	22 433	-	(39 519)
SITE GRISSAN		7 003 601	(443 946)	336 589	-	(6 488)	-	6 889 757
IG 55,53%	<u>402 Société du Casino de Port la Nouvelle</u>	(332 701)	-	(460 794)	-	-	-	(793 495)
SITE PORT LA NOUVELLE		(332 701)	-	(460 794)	-	-	-	(793 495)
IG 55,51%	<u>502 Châtel Casino</u>	8 650	(460 971)	432 120	-	-	-	(20 201)
IG 34,01%	<u>514 Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtel-Guyon</u>	(2 197 866)	-	(210 391)	-	-	-	(2 408 257)
IG 34,08%	<u>523 Foncières des Grands Hôtels</u>	(249 078)	-	(6 884)	-	-	-	(255 961)
IG 33,20%	<u>534 Compagnie thermale de Châtel-Guyon</u>	114 767	-	(678)	-	-	-	114 089
IG 33,93%	<u>543 Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel</u>	(663 193)	-	840	-	-	-	(662 354)
SITE CHATELGUYON		(2 986 720)	(460 971)	215 007	-	-	-	(3 232 684)
IG 46,30%	<u>602 Société du Casino Le Mirage</u>	452 834	-	(35 832)	(75 457)	-	28 851	370 396
ACTIVITES CEDEES		452 834	-	(35 832)	(75 457)	-	28 851	370 396
IG 55,44%	<u>900 Grand Casino de Jeux - Beaulieu sur Mer</u>	(938 337)	-	(118 573)	-	-	-	(1 056 910)
IG 55,50%	<u>910 Société d'Exploitation de Dancing et Discothèque</u>	(92 626)	-	(2 991)	-	-	-	(95 617)
IG 55,50%	<u>920 Société Française de Dancings & Discothèques</u>	(1 137 525)	-	(44 693)	-	-	-	(1 182 218)
DIVERS		(2 168 488)	-	(166 256)	-	-	-	(2 334 744)
INTERETS GROUPE		3 344 364	0	(763 867)	2 266	(6 488)	50 582	2 626 857

A BILANS PRO FORMA AUX 31 OCTOBRE 2005 & 31 OCTOBRE 2006

En K€	Sfc comptes sociaux au 31/10/2005	Retraitements 2005 IFRS	Sfc comptes sociaux retraités IFRS	Intégrations de Shc à la juste valeur	Eliminations interco 2005	Sfc pro forma 31/10/2005	Variation bilan de la période	Sfc pro forma 31/10/2006	Sfc publié 31/10/2006	Différence
Goodwill				8 276		8 276		8 276	8 295	19
Pertes de valeur sur Goodwill				8 276		8 276		8 276	8 295	19
Immobilisations incorporelles	319		319	31 629		31 948	(14)	31 934	31 934	
Amort. sur immobilisations incorporelles	(314)		(314)	(555)		(868)	(21)	(889)	(889)	
	5		5	31 074		31 080	(34)	31 045	31 045	
Immobilisations corporelles	8 452		8 452	23 657		32 109	1 564	33 674	33 644	(30)
Amort. sur immobilisations corporelles	(7 822)	310	(7 511)	(14 297)		(21 808)	756	(21 052)	(21 022)	30
	631	310	941	9 360		10 302	2 320	12 622	12 622	
Participations dans des entités liées				339	(339)					
Pertes de valeur sur titres de participations				339	(339)					
Autres actifs courants	98	(18)	79	486		565	(36)	529	529	
Pertes de valeur sur autres immob. Financières				(291)		(291)	(7)	(298)	(298)	
	98	(18)	79	195		274	(43)	231	231	
Impôts différés Actif		997	997			997	65	1 062	1 062	
ACTIFS NON COURANTS	734	1 289	2 022	49 245	(339)	50 928	2 308	53 236	53 255	19
Actifs non-courants et groupes d'actif à céder				5 841		5 841	(443)	5 398	5 455	57
Stocks et en-cours	45		45	254		299	(10)	289	289	
Réduction de valeurs sur stocks				254		299	(10)	289	289	
Clients	115		115	425	(14)	525	(4)	522	522	
Provisions sur clients	(5)		(5)	(64)		(69)	(5)	(74)	(74)	
	109		109	362	(14)	456	(8)	448	448	
Autres créances	1 379		1 379	1 216	(150)	2 445	(1 046)	1 399	1 399	
C/C Groupe & associés				(300)	300					
Provisions sur autres créances & C/C	(8)		(8)	(627)		(634)	(27)	(661)	(661)	
	1 371		1 371	289	150	1 811	(1 073)	738	738	
Impôt sur les sociétés (DR)	8		8	45		53	144	197	197	
Trésorerie positive	259		259	2 028		2 287	(550)	1 737	1 737	
Vmp	251		251			251	(251)			
	510		510	2 028		2 538	(801)	1 737	1 737	
ACTIFS COURANTS	2 043		2 043	8 819	135	10 998	(2 191)	8 807	8 864	57
TOTAL DE L'ACTIF	2 777	1 289	4 066	58 064	(204)	61 926	118	62 043	62 119	
Capital	2 970		2 970			2 970		2 970	2 970	
Réserves	(914)	1 289	374	39	(39)	374	46	421	(693)	
Résultat consolidé	()		()	()		()	(764)	(764)	759	
Ecart de conversion										
Intérêts minoritaires				19 204		19 204	(3 410)	15 794	15 857	62
CAPITAUX PROPRES	2 056	1 289	3 344	19 243	(39)	22 548	(4 127)	18 421	18 893	472
Emprunts étab de crédit + 1 an				2 425		2 425	1 282	3 707	3 707	
Emprunts & dettes financières divers	14		14			14		14	14	
Autres passifs non-courants				184		184	(4)	180	180	
Provisions non courantes	34		34	277		311	29	340	340	
Impôts différés Passif				11 148		11 148	144	11 292	11 292	
PASSIFS NON COURANTS	48		48	14 034		14 081	1 451	15 532	15 532	
Passifs inclus dans des groupes à céder				593		593	149	742	742	
Emprunts étab de crédit - 1 an				1 526		1 526	283	1 809	1 809	
Découverts bancaires	1		1	18		19	111	130	130	
	1		1	1 544		1 545	394	1 939	1 939	
Emprunts & dettes divers				1 166		1 166	3 169	4 335	4 335	
Fournisseurs	258		258	662	(14)	905	1 561	2 466	2 466	
Dettes fiscales et sociales (hors IS)	205		205	2 284		2 489	110	2 600	2 600	
Dettes sur immobilisations	65		65	17 440		17 505	(1 944)	15 560	15 164	(396)
Autres dettes courantes	13		13	759	(150)	621	(219)	402	402	
Provisions courantes	132		132	340		473	(427)	46	46	
Impôt sur les sociétés (CR)										
PASSIFS COURANTS	674		674	24 788	(165)	25 296	2 794	28 090	27 694	(396)
TOTAL DU PASSIF	2 777	1 289	4 066	58 064	(204)	61 926	118	62 043	62 119	

**B COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA AU 31 OCTOBRE 2006
& COMPTE DE RESULTAT PUBLIE AU 31 OCTOBRE 2006**

En K€	12 mois d'activité de Sfc et 12 mois d'activité de Shc	6 mois d'activité de Shc et 10 mois d'activité de Sfc
	Sfc pro forma 31/10/2006	Sfc publié 31/10/2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 275	10 284
Autres produits opérationnels :		
Intérêts		
Dividendes		
Subventions publiques	180	96
Autres produits opérationnels		
	180	96
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	16 455	10 380
Charges opérationnelles :		
Achats consommés	(919)	(604)
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		
Charges externes	(5 235)	(3 500)
Charges de personnel	(6 900)	(4 110)
Impôts et taxes	(979)	(600)
Dotations nettes aux amortissements	(1 687)	(1 147)
Dotations nettes aux provisions :		
sur goodwill		
sur immobilisations		143
sur actifs financiers	30	(3)
sur actifs courants	(29)	(5)
pour risques et charges	1 375	403
Autres produits (charges) opérationnels :		
Autres charges	(532)	(120)
Autres produits (charges) exceptionnels	(1 111)	(435)
Transferts de charges et production immobilisée	54	36
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	520	438
Autres produits et charges opérationnels non courants	29	68
RESULTAT OPERATIONNEL	549	506
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	12	
Coût de l'endettement financier brut	(1 160)	(665)
Coût de l'endettement financier net	(1 148)	(665)
Autres produits financiers	38	16
Autres charges financières	()	()
Autres produits et charges financiers	38	16
Quote part dans le résultat net des participations mises en équivalence		
RESULTAT AVANT IMPOTS	(561)	(143)
Charge d'impôt sur le résultat	(228)	1 059
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	(789)	916
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	(197)	23
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(986)	939
Intérêts des minoritaires dans les pertes ou (profits)	222	(179)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(764)	759

14.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes pro forma au 31 octobre 2005 et au 31 octobre 2006

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations pro forma de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SA (anciennement « LA TETE DANS LES NUAGES SA »), incluses dans le paragraphe 14 « Information financière pro forma au 31 octobre 2005 et 31 octobre 2006 » de l'actualisation du document de référence daté de LA TETE DANS LES NUAGES SA au 31 octobre 2006.

Ces informations pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que l'acquisition des 55,56% des titres de SOCIETE HOLDING DE CASINOS SAS aurait pu avoir sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres part du groupe de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SA au 31 octobre 2005 et au 31 octobre 2006 si cette opération avait pris effet au 31 octobre 2005 au lieu du 26 avril 2006. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'évènement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

Ces informations pro forma ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux informations pro-forma.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer, sur ces informations pro forma, une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II point 7 du règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations pro forma. Il ne nous appartient pas d'exprimer une autre conclusion sur aucun des éléments constitutifs de ces informations pro forma.

Nous avons effectué nos travaux sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces travaux qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous jacentes à l'établissement des informations pro forma ont consistés principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies concordent avec les documents sources, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SA pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires pour obtenir l'assurance raisonnable que les informations pro forma sont adéquatement établies sur la base indiquée.

A notre avis :

- Les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- Cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur et à l'annexe II du Règlement européen n°809/2004.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant cette actualisation du document de référence, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Châtillon et La Défense, le 22 août 2007

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT



Laurent MICHOT

FIDEURAF
Membre du réseau FIDUCIAL



Yves BLAISE

15. ELEMENTS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 AVRIL 2007

15.1 Comptes au 30 avril 2007

Remarque liminaire

L'assemblée générale extraordinaire de « La Tête dans les Nuages », dans une résolution adoptée le 30.04.2007 a modifié sa raison sociale pour adopter celle de « Société Française de Casinos » (SFC en abrégé).

De manière identique, le 27.04.2007, l'assemblée générale extraordinaire de « Société Française de Casinos » a changé le nom de la société au profit de « Société Holding de Casinos » (SHC en abrégé).

Comme conséquence de ces faits, les états financiers présentés ci-après :

- font référence au terme « Groupe », c'est-à-dire à « Société Française de Casinos », (SFC en abrégé), et à l'ensemble des sociétés qu'elle contrôle,
- doivent être lus, s'agissant d'états financiers résumés, en relation avec les états financiers consolidés annuels au 31 octobre 2006 où le terme « Groupe » désignait le même ensemble, mais où « Société Française de Casinos » (SFC en abrégé) désignait l'actuelle « Société Holding de Casinos » (SHC en abrégé) et où « La Tête dans les Nuages » (LTDN en abrégé) désignait l'actuelle « Société Française de Casinos ».

I - BILANS CONSOLIDES

Actif (en euros)	Au 30.04.2007	Notes	Au 31.10.2006	Pro forma au 30.04.2006
Ecarts d'acquisition	8 979 861	1	8 294 839	8 275 802
Immobilisations incorporelles	31 043 908	2	31 045 387	31 057 971
Immobilisations corporelles	6 793 572	3	12 622 035	6 313 195
Autres actifs financiers non courants	311 316	4	231 093	262 032
Impôts différés	1 100 345	5	1 061 778	1 028 057
Actifs non courants	48 229 002		53 255 132	46 937 057
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	3 933 230	6	5 454 756	9 334 518
Stocks et en-cours	281 211		289 176	289 448
Clients	378 977		447 958	440 276
Autres actifs courants	1 131 261	7	738 078	919 786
Actif d'impôt exigible	9 450		196 683	32 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 846 270	8	1 737 324	1 817 742
Actifs courants	7 580 398		8 863 976	12 834 170
Total de l'actif	55 809 400		62 119 108	59 771 227

Passif (en euros)	Au 30.04.2007	Notes	Au 31.10.2006	Pro forma au 30.04.2006
Capital	2 969 898		2 969 898	2 969 898
Réserves consolidées	34 326		(725 053)	370 242
Ecarts de conversion	21 519		31 975	21 151
Résultat net part du Groupe	(585 622)		759 379	(732 299)
Capitaux propres part du Groupe	2 440 121		3 036 199	2 628 993
Intérêt des minoritaires	15 634 321		15 856 709	15 041 622
Capitaux propres	18 074 442	IV	18 892 908	17 670 615
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 921 347	8	3 707 052	1 277 151
Emprunts et dettes financières divers	13 720		13 720	13 720
Autres passifs non-courants	106 153	9	179 513	261 160
Provisions non courantes	249 003	10	339 801	309 566
Impôts différés	10 184 752	11	11 292 055	9 962 662
Passifs non courants	13 474 976		15 532 142	11 824 259
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	664 459	6	742 398	2 170 130
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 390 944	8	1 939 056	2 899 665
Emprunts et dettes financières divers	5 201 229	8	4 334 898	4 239 869
Fournisseurs	2 931 564	12	2 465 684	2 284 284
Dettes fiscales et sociales	2 340 826	13	2 599 647	2 325 228
Autres passifs courants	11 646 044	14	15 566 550	15 991 791
Provisions courantes	59 493		45 826	363 944
Passif d'impôt exigible	25 424			1 441
Passifs courants	24 259 982		27 694 058	30 276 353
Total du passif	55 809 400		62 119 108	59 771 227

II - COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2007 6 mois	Notes	Au 31.10.2006 10 mois	Pro forma au 30.04.2006 6 mois
Chiffre d'affaires	7 586 063	15	10 283 533	6 857 783
Autres produits opérationnels	246 819		96 361	88 453
Produits des activités ordinaires	7 832 882		10 379 895	6 946 236
Achats consommés	(496 923)		(603 585)	(403 717)
Charges externes	(3 079 664)		(3 500 349)	(2 327 246)
Charges de personnel	(3 198 390)		(4 109 733)	(3 041 105)
Impôts et taxes	(484 587)		(599 695)	(465 052)
Dotation nette aux amortissements	(882 819)		(1 147 407)	(766 705)
Dépréciations nettes des reprises :				
Sur immobilisations	23 920		143 211	77 697
Sur actifs financiers	995	(3 225)	(4 121)	
Sur actifs courants	3 316	(5 093)	(16 913)	
Provisions nettes des reprises	(155 798)	402 696	(627 488)	
Autres (charges) produits opérationnels	(118 367)	(518 522)	(58 775)	
Résultat opérationnel courant	(555 435)		438 192	(687 187)
Autres produits et charges opérationnels non courants	64 521		67 741	22 848
Résultat opérationnel	(490 914)		505 932	(664 340)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	8 064		237	2 519
Coût de l'endettement financier brut	(593 525)		(665 370)	(537 127)
Coût de l'endettement financier net	(585 460)		(665 132)	(534 608)
Autres produits (charges) financiers	1 974		16 242	18 566
Résultat avant impôt	(1 074 401)		(142 958)	(1 180 381)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	560 964		1 059 067	(51 156)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	(379 842)	16	22 585	(440 561)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(893 279)		938 694	(1 672 099)
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	(585 622)		759 379	(732 299)
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires	(307 656)		179 315	(939 800)
Résultat net par action (part du Groupe)	(0,54 €)	17	0,70 €	(0,68 €)
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	(0,54 €)		0,70 €	(0,68 €)

III - TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2007 6 mois	Au 31.10.2006 10 mois (*)	Au 31.10.2006 10 mois Publié
Résultat net de l'ensemble consolidé	(893 279)	938 693	938 693
(*) Charges d'intérêts (1)	613 992	677 166	
(*) Produits d'intérêts	(8 064)	(16 356)	
(*) Impôt sur les sociétés (1)	(1 129 354)	(1 057 185)	(1 002 726)
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	663 782	654 827	654 827
Autres (produits) et charges calculés (2)	(55 351)	(3 166)	(3 166)
(Plus-values), moins-values de cession (1)	1 022 606	70 890	70 890
Capacité d'autofinancement	214 331	1 264 869	658 518
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	7 965	2 557	2 557
Clients	68 981	(30 451)	(28 135)
Fournisseurs	465 880	52 386	52 386
Variation des autres actifs et passifs	(441 791)	127 956	43 850
(*) Impôt (payé) ou remboursé	196 141	(168 647)	
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	511 508	1 248 670	587 860
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(851 661)	(2 495 166)	(2 495 166)
Acquisitions d'immobilisations financières	(135 205)	(5 718)	(10 745)
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise	-	(12 268 683)	(12 268 683)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (3)	5 023 017	80 794	80 794
Cessions d'immobilisations financières	53 408	30 980	30 980
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs (4)	1 326 400	-	-
(*) Intérêts reçus	10 634	11 330	
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	(21 928)	14 563 156	15 002 225
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	5 404 663	(83 306)	339 406
Dividendes mis en paiement	(587 763)	-	-
Souscription d'emprunts	35 772	3 176 319	3 179 328
Remboursement d'emprunts	(1 356 692)	(871 112)	(863 819)
Remboursements à groupe Partouche	(4 500 000)	-	-
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	841 858	(2 273 778)	(2 2 55 969)
(*) Intérêts payés	(227 785)	(209 986)	
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	(5 794 610)	(178 557)	(59 540)
Variation de trésorerie	121 561	986 806	986 806
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	1 607 346	544 559	544 559
Impact des différences de change		75 980	75 980
Trésorerie nette à la clôture de la période	1 728 907	1 607 346	1 607 346

(*) Le tableau de financement au 31.10.2006, par rapport à celui précédemment publié, a été retraité pour refléter la nouvelle ventilation des flux sur les charges financières, les produits financiers et l'impôt sur les sociétés. De ce fait, par rapport à l'exercice précédent, la capacité d'autofinancement est augmentée, principalement, du montant des charges financières. Les flux d'encaissements ou de décaissements correspondants étant répercutés respectivement sous les rubriques « opérations de financement », « opérations d'investissement » et « opérations d'exploitation ».

(1) Dont, au titre des activités abandonnées : charges d'intérêts 20 K€, impôt sur les sociétés (568 K€), plus-values sur cessions 1 057 K€.

(2) Principalement le résultat du casino le Mirage.

(3) Principalement le prix de cession de l'immobilier du pôle de Gruissan (hôtel et casino) pour 5 000 K€.

(4) Principalement la cession de l'immobilier hôtelier du pôle de Châtelguyon pour 1 300 K€ et le remboursement du compte courant détenu par le Groupe dans le casino le Mirage pour 25 K€.

IV - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Ecart de conversion	Résultat	Réserves consolidées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31.12.2004 Normes 99-02	2 970		(143)	(665)	2 162		2 162
Affectation du résultat			143	(143)	-		-
Résultat de la période normes 99-02			(74)		(74)		(74)
Impact de l'application des normes IFRS			(237)	394	157		157
Au 31.12.2005	2 970		(311)	(414)	2 245	-	2 245
Affectation du résultat			311	(311)	-		-
Résultat de l'exercice			759		759	180	939
Apports des minoritaires						15 640	15 640
Variation des écarts de conversion		32			32	37	69
Au 31.10.2006	2 970	32	759	(725)	3 036	15 857	18 893
Affectation du résultat			(759)	759	-		-
Résultat de l'exercice			(586)		(586)	(308)	(893)
Distribution aux minoritaires (1)						(588)	(588)
Variation des écarts de conversion		(10)			(10)	(12)	(22)
Profit relatif des minoritaires (2)						685	685
Au 30.04.2007	2 970	22	(586)	34	2 440	15 634	18 074

(1) Distribution de dividendes de SHC.

(2) Profit relatif des minoritaires par suite de l'augmentation de capital de Casino Port-la-Nouvelle réservée à Société Holding de Casinos.

V. Annexe aux états financiers

A. Faits caractéristiques de la période

L'ensemble immobilier, à usage de casino, sis à Gruissan, 11430 Pech Maynaud, propriété de la Sci du Centre d'Animation le Phoebus, a été cédé le 7 janvier 2007 pour un prix de 2 500 K€. Un nouveau bail commercial étant signé parallèlement avec l'acquéreur.

De même, l'ensemble immobilier, à usage d'hôtel, sis à Gruissan, 11430 boulevard de Sagne, propriété de la Sci de l'Hôtel du Casino, a été également cédé le 7 janvier 2007 pour un prix de 2 500 K€ hors taxe.

La cession de l'ensemble immobilier hôtelier de Sci Foncières des Grands Hôtels, qui figurait dans les actifs à céder au 31 octobre 2006, a été réalisée le 20 février 2007 pour un prix de 1 080 K€.

Aux termes d'un protocole en date du 15 décembre 2006, SFC s'est engagé à acheter, sous conditions suspensives, l'intégralité des actions de la société Casino de Brides les Bains, exploitant le casino de cette ville, et la totalité des parts de la Sci l'Esplanade, propriétaire des actifs immobiliers du casino. Le prix provisoire d'acquisition est fixé à 3 millions d'euros pour l'ensemble. Cette promesse de vente est expirée depuis le 31 juillet 2007.

B. Périmètre de consolidation

Sociétés	Siège	Rcs	Pourcentage de droits de vote	Pourcentage d'intérêt
Société Holding de Casinos	Paris	400 396 156	55,56%	55,56%
Casinos :				
Centre d'Animation Le Phoebus	Gruissan	305 322 042	99,89%	55,49%
Châtel Casino	Châtelguyon	391 605 987	99,91%	55,51%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Port-la-Nouvelle	407 654 094	99,99%	55,55%
Thermes :				
Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon	Châtelguyon	395 780 380	61,22%	34,01%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Châtelguyon	395 780 364	96,62%	33,20%
Sociétés immobilières:				
Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan	Gruissan	419 100 953	99,00%	54,94%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Paris	347 497 844	97,54%	54,19%
Actifs ou activités cédés :				
Société du Casino Le Mirage	Maroc – Agadir		83,33%	46,30%
Société Hôtelière des Spondid et Nouvel Hôtel	Châtelguyon	395 780 075	99,83%	33,93%
Sci Foncière des Grands Hôtels	Châtelguyon	342 241 791	100,00%	34,08%
Sci de l'Hôtel du Casino	Gruissan	412 196 123	99,99%	55,49%
Sci du Centre d'animation Le Phoebus	Gruissan	307 605 022	99,98%	54,18%
Sociétés sans activité et divers :				
Grand Casino de Jeux – Beaulieu-sur-Mer	Paris	390 785 723	99,80%	55,44%
Société d'Exploitation de Dancing et Discothèque	Paris	414 533 612	99,90%	55,50%
Société Française de Dancings et de Discothèques	Paris	419 926 597	99,90%	55,50%

A l'exception de la Société du Casino de Port-la-Nouvelle, dont les pourcentages de contrôle et d'intérêt ont été modifiés par suite de l'augmentation de capital réservée à SHC, le périmètre est resté inchangé.

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

C. Principes comptables et méthodes d'évaluation

REFERENTIEL

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2007 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2006, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2007 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2006.

Les normes et interprétations suivantes dont la mise en vigueur est obligatoire pour l'exercice clos le 31 octobre 2007 ne s'appliquent pas aux activités du Groupe :

- IFRS 4 révisé « contrats d'assurance »
- Amendement de la norme IAS39 relative aux contrats de garantie financière
- IFRS 6 « prospection et évaluation de ressources minérales
- IFRIC 4 « Détermine si un accord contient un contrat de location »
- IFRIC 5 « droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement »
- IFRIC 6 « Passifs résultant de la participation à un marché spécifique- déchets d'équipements électriques et électroniques »
- IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 »
- IFRIC 8 « Champs d'application d'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions et assimilés »
- IFRIC 9 « Réévaluation des instruments dérivés incorporés »
- IFRIC 10 « Etats financiers intermédiaires et perte de valeur »

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations publiées par l'IASB dont l'application n'est pas encore obligatoire pour la préparation des états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2007 :

- IFRIC 11 « Transactions de parts de groupe et d'actions rachetées par la société émettrice »
- IAS 1 « Amendement relatif aux informations sur le capital »
- IFRS 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers ».

L'analyse de l'impact éventuel de ces normes est en cours.

D. Informations pro forma

Les états financiers pro forma au 30 avril 2006 ont pour but de fournir une information financière comparative des états financiers consolidés du groupe comme si SFC détenait 55,56% des titres de Société Holding de Casinos depuis le 31 octobre 2005.

Ces données pro forma sont fournies à titre d'information et ne sont donc nécessairement représentatives ni de ce qu'auraient été les comptes du groupe si les opérations avaient été effectivement réalisées le 31 octobre 2005 ni de ce que seront les performances futures. En raison de leur nature, elles traitent d'une situation hypothétique et, par conséquent, ne représentent pas la situation financière ou les résultats effectifs du groupe.

Elles sont établies à partir des comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ainsi qu'il suit :

a) Date d'arrêté des comptes des sociétés

- SHC et ses filiales : SHC et la plupart de ses filiales ont un exercice social se terminant le 31 octobre de chaque année du fait de leur assujettissement à la réglementation des casinos, à l'exception des sociétés civiles immobilières Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan, Sci de l'Hôtel du Casino et Sci du Centre d'Animation Le Phoebus dont les exercices sociaux se terminent le 31 décembre de chaque année. Ces dernières arrêtaient néanmoins des comptes intérimaires le 31 octobre de chaque année pour les besoins de la consolidation de groupe Partouche.

Ces comptes ont servi de base à l'élaboration de la situation consolidée d'ouverture le 31 octobre 2005. L'ensemble des sociétés arrêtant, de surcroît, une situation intermédiaire le 30 avril 2006 qui a servi de base à la clôture pro forma du 30 avril 2006.

- SFC : Société Française de Casinos, clôturait ses exercices sociaux le 31 décembre de chaque année, et ce, jusqu'à la modification statutaire décidée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juin 2006 qui a changé cette date pour le 31 octobre de chaque année à compter de l'année 2006.

De ce fait, SFC a procédé à un arrêté rétrospectif de ses comptes au 31 octobre 2005 et au 30 avril 2006. Ceux-ci ont servi de base respectivement à la situation consolidée d'ouverture et à celle du 30 avril 2006.

b) Comparabilité du compte de résultat pro forma et du compte de résultat publié au 31 octobre 2006

Le compte de résultat pro forma au 30 avril 2006, de même que celui des présents états financiers, représente donc 6 mois d'exploitation de l'activité hôtelière, des casinos et des centres de jeux alors que le compte de résultat publié au 31 octobre 2006 représentait 6 mois d'exploitation de l'activité hôtelière et des casinos et 10 mois d'exploitation des centres de jeux.

c) Passage de la situation nette sociale de SFC au 31 octobre 2005 à la situation nette sociale retraitée aux normes IFRS

- Retraitements des amortissements : la société SFC a appliqué, dans ses comptes sociaux, le nouveau règlement sur les actifs pour la première fois au 1er janvier 2005 et notamment la méthode prospective en matière d'amortissements des machines de jeux.

Dans les comptes consolidés, les machines de jeux ont donné lieu à la détermination d'une juste valeur et les durées d'utilisation ont été substituées aux durées d'usage (mise en application de la méthode rétrospective) générant ainsi un écart positif de 310 K€, net de 207 K€, après prise en compte des impôts différés passifs.

■ Impôts différés actifs : ils correspondent à l'activation d'une partie des pertes fiscales reportables de SFC, que celle-ci est à même d'imputer sur les résultats prévisionnels des 5 prochains exercices, à hauteur de 1,1 million d'euros sous déduction des impôts différés passifs précités.

d) Détermination des écarts d'acquisition et des goodwill au 31 octobre 2005

Les écarts d'acquisition affectés aux éléments incorporels ou corporels déterminés au 30 avril 2006 pour l'entrée dans le périmètre de consolidation de SFC du groupe SHC ont été reconduits, mutatis mutandis, seul le goodwill non affecté étant impacté d'un ajustement de 19 K€.

e) Prise en compte d'une charge fictive d'intérêts

Les effets de l'acquisition fictive au 31 octobre 2005 de l'ensemble du groupe SHC ont conduit à constater une charge fictive d'intérêts de 435 K€.

f) Tableau des flux de trésorerie consolidés pro forma

Toute l'information nécessaire à l'élaboration du tableau des flux de trésorerie consolidés n'étant pas disponible, cette information n'est pas fournie.

L'ensemble des retraitements ainsi opérés sur la situation d'ouverture est résumé sur le tableau suivant (en euros) :

INTERETS GROUPE		Situation nette sociale agrégée au 31/10/2005	Retrai-tements de conso	Elimination des opérations internes (provisions...)	Ecarts d'évaluation	Impôts différés	Goodwill (Badwill)	Elimination des titres	Déduction des intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés pro forma au 31/10/2005
<u>101 LTDN</u>		2 055 826	292 037	-	-	996 501	-	-	-	3 344 364
<u>200 Société française de casinos</u>		10 136 655	(64 390)	2 831 181	-	8 425	8 275 801	(17 417 613)	(5 738 587)	(1 968 527)
IG 55,49%	<u>302 Centre d'animation Le Phoebus</u>	2 168 966	(25 667)	-	18 338 000	(6 073 476)	-	(1 372 041)	(6 412 457)	6 623 325
IG 54,94%	<u>310 Sci d'aménagement de la zone touristique de Gruissan</u>	(2 547)	-	-	-	-	-	(1 509)	1 148	(2 908)
IG 55,49%	<u>323 Sci de l'Hôtel du Casino</u>	115 108	-	-	1 419 000	(473 000)	-	(213 413)	(472 307)	375 388
IG 54,18%	<u>332 Sci du Centre d'animation Le Phoebus</u>	761 905	-	-	2 130 000	(710 000)	-	(1 130 098)	(999 796)	52 011
IG 54,19%	<u>340 Société immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme</u>	263 033	-	-	-	-	-	(186 750)	(120 498)	(44 215)
<u>SITE GRIUSSAN</u>		3 306 466	(25 667)	-	21 887 000	(7 256 476)	-	(2 903 811)	(8 003 910)	7 003 601
IG 55,53%	<u>402 Société du Casino de Port la Nouvelle</u>	(524 963)	(28 330)	-	894 000	(288 557)	-	(361 659)	(23 192)	(332 701)
<u>SITE PORT LA NOUVELLE</u>		(524 963)	(28 330)	-	894 000	(288 557)	-	(361 659)	(23 192)	(332 701)
IG 55,51%	<u>502 Châtel Casino</u>	1 718 668	(41 000)	-	11 803 000	(3 916 636)	-	(5 299 887)	(4 255 495)	8 650
IG 34,01%	<u>514 Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtel-Guyon</u>	5 096 732	(1 673 514)	-	-	109 767	-	(3 399 536)	(2 331 314)	(2 197 866)
IG 34,08%	<u>523 Foncières des Grands Hôtels</u>	(525 916)	2 250	-	793 321	(235 534)	-	(260 705)	(22 494)	(249 078)
IG 33,20%	<u>534 Compagnie thermale de Châtel-Guyon</u>	447 497	-	-	-	-	-	(33 794)	(298 936)	114 767
IG 33,93%	<u>543 Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel</u>	(821 721)	(1 802)	-	(367 665)	125 767	-	(301 675)	703 903	(663 193)
<u>SITE CHATELGUYON</u>		5 915 260	(1 714 067)	-	12 228 656	(3 916 636)	-	(9 295 598)	(6 204 335)	(2 986 720)
IG 46,30%	<u>602 Société du Casino Le Mirage</u>	(1 646 919)	2 151	-	-	-	2 514 769	(30 501)	(386 665)	452 834
<u>ACTIVITES CEDEES</u>		(1 646 919)	2 151	-	-	-	2 514 769	(30 501)	(386 665)	452 834
IG 55,44%	<u>900 Grand Casino de Jeux - Beaulieu sur Mer</u>	(117 540)	(565 281)	-	-	188 427	-	(663 233)	219 290	(938 337)
IG 55,50%	<u>910 Société d'Exploitation de Dancing et Discothèque</u>	(139 201)	-	-	-	-	-	(15 230)	61 805	(92 626)
IG 55,50%	<u>920 Société Française de Dancings & Discothèques</u>	(1 721 927)	(358 620)	-	-	116 873	-	(45 719)	871 868	(1 137 525)
<u>DIVERS</u>		(1 978 668)	(923 901)	-	-	305 300	-	(724 183)	1 152 963	(2 168 488)
INTERETS GROUPE		17 263 657	(2 462 166)	2 831 181	35 009 656	(10 151 443)	10 790 570	(30 733 364)	(19 203 726)	3 344 364

Les capitaux propres part du groupe pro forma, ont évolué ainsi entre le 31 octobre 2005 et le 30 avril 2006 :

INTERETS GROUPE		Capitaux propres consolidés pro forma au 31/10/2005	Dividendes reçus (versés)	Résultat du 01/11/2005 au 30/04/2006	W de Périmètre	Autres variations	W Ecart de con-version	Capitaux propres consolidés pro forma au 30/04/2006
<u>.101 LTDN</u>		3 344 364	-	(325 447)	-	-	-	3 018 916
<u>.200 Société française de casinos</u>		(1 968 527)	904 917	60 174	77 723	-	23 490	(902 224)
IG 55,49%	<u>302 Centre d'animation Le Phoebus</u>	6 623 325	(455 504)	197 198	-	-	-	6 365 018
IG 54,94%	<u>310 Sci d'aménagement de la zone touristique de Gruissan</u>	(2 908)	-	(755)	-	-	-	(3 663)
IG 55,49%	<u>323 Sci de l'Hôtel du Casino</u>	375 388	11 566	(41 152)	-	-	-	345 802
IG 54,18%	<u>332 Sci du Centre d'animation Le Phoebus</u>	52 011	(28 929)	(15 957)	-	(0)	-	7 125
IG 54,19%	<u>340 Société immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme</u>	(44 215)	22 433	(11 995)	-	-	-	(33 778)
SITE GRUISSAN		7 003 601	(450 435)	127 338	-	(0)	-	6 680 504
IG 55,53%	<u>402 Société du Casino de Port la Nouvelle</u>	(332 701)	-	(203 277)	-	-	-	(535 977)
SITE PORT LA NOUVELLE		(332 701)	-	(203 277)	-	-	-	(535 977)
IG 55,51%	<u>502 Châtel Casino</u>	8 650	(460 971)	226 567	-	-	-	(225 753)
IG 34,01%	<u>514 Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtel-Guyon</u>	(2 197 866)	-	(254 659)	-	-	-	(2 452 525)
IG 34,08%	<u>523 Foncières des Grands Hôtels</u>	(249 078)	-	(170 975)	-	-	-	(420 053)
IG 33,20%	<u>534 Compagnie thermale de Châtel-Guyon</u>	114 767	-	(332)	-	-	-	114 435
IG 33,93%	<u>543 Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel</u>	(663 194)	-	(72 652)	-	-	-	(735 846)
SITE CHATELGUYON		(2 986 720)	(460 971)	(272 051)	-	-	-	(3 719 742)
IG 46,30%	<u>602 Société du Casino Le Mirage</u>	452 834	-	(90 822)	(75 457)	-	(2 338)	284 217
ACTIVITES CEDEES		452 834	-	(90 822)	(75 457)	-	(2 338)	284 217
IG 55,44%	<u>900 Grand Casino de Jeux - Beaulieu sur Mer</u>	(938 337)	-	(5 894)	-	-	-	(944 232)
IG 55,50%	<u>910 Société d'Exploitation de Dancing et Discothèque</u>	(92 626)	-	(1 217)	-	-	-	(93 842)
IG 55,50%	<u>920 Société Française de Dancings & Discothèques</u>	(1 137 525)	-	(21 103)	-	-	-	(1 158 629)
DIVERS		(2 168 488)	-	(28 214)	-	-	-	(2 196 702)
TOTAL		3 344 364	(6 489)	(732 299)	2 266	(0)	21 151	2 628 993

E. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

1) Ecarts d'acquisition - Goodwill

	30.04.2007	31.10.2006
Valeur d'acquisition à l'ouverture	8 295	-
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (1)		11 040
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente		(2 745)
Augmentation (2)	685	
Valeur d'acquisition à la clôture	8 980	8 295
Pertes de valeur à la clôture	-	-
Valeur nette	8 980	8 295

(1) Représentant l'écart d'acquisition non affecté de Société Française de Casinos 8 295 K€ et Société du Casino Le Mirage 2 745 K€.

(2) Profit de relution des intérêts minoritaires de Casino de Port-la-Nouvelle par suite de l'augmentation de capital réservée à SHC.

2) Immobilisations incorporelles

	30.04.2007	31.10.2006
Valeur brute à l'ouverture	31 934	321
Acquisitions	10	11
Diminutions	(15)	(33)
Variation de périmètre	-	32 165
Transfert vers des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	(523)
Reclassement	-	(7)
Valeur brute à la clôture	31 929	31 934
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	889	316
Dotation de l'exercice	11	26
Reprise de l'exercice	(15)	(33)
Transfert vers des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	(59)
Variation de périmètre	-	646
Reclassement	-	(7)
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	885	889
Valeur nette	31 044	31 045
Dont :		
Casino de Gruissan	18 338	18 340
Casino de Châtelguyon	11 806	11 808
Casino de Port la Nouvelle	894	894
Autres	6	3
	31 044	31 045

3) Immobilisations corporelles

	30.04.2007	31.10.2006
Valeur brute à l'ouverture	33 644	8 311
Acquisitions	841	2 484
Diminutions (1)	(9 859)	(2 082)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente (2)	1 270	(5 958)
Variation de périmètre	-	30 888
Ecarts de conversion	-	1
Valeur brute à la clôture	25 896	33 644
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	21 022	7 411
Dotation de l'exercice	1 056	997
Reprise de l'exercice (1)	(4 208)	(2 073)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente (2)	1 232	(4 149)
Variation de périmètre	-	18 836
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	19 102	21 022
Valeur nette	6 794	12 622
Dont :		
Jeux virtuels	985	944
Casinos	5 712	9 109
Thermes	-	87
Hôtellerie	-	2 376
Structure & divers	97	106
	6 794	12 622

(1) Principalement, les cessions des pôles immobiliers de Gruissan et de Châtelguyon.

(2) Réaffectation en actifs non courants de la partie des immobilisations conservées de SCI Foncière des Grands Hôtels.

4) Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

La catégorie des « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

La catégorie « prêts et créances au coût amorti » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en comptes courants consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances.

L'évolution des actifs financiers non courants au cours de la période correspond principalement au dépôt de garantie de 100 K€ versé pour l'acquisition du casino de Brides les Bains (Cf. supra) ainsi qu'au remboursement de la créance détenue sur la Sci Drache pour 52 K€.

5) Impôts différés actif

Ils correspondent à l'activation d'une partie des pertes fiscales reportables de La Tête dans les Nuages que celle-ci est à même d'imputer sur les résultats prévisionnels des 5 prochains exercices.

6) Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs détenus en vue de leur revente concernent les sociétés suivantes :

	30.04.2007	31.10.2006
Sci Foncière des Grands Hôtels	-	1 406
Société Hôtelière du Splendid et Nouvel Hôtel	-	150
Société du Casino Le Mirage	4 307	4 091
Valeur brute	4 307	5 647
Perte de valeur Société du Casino Le Mirage	(373)	(192)
Total des actifs	3 933	5 455
Sci Foncière des Grands Hôtels		106
Société du Casino Le Mirage	664	636
Total des passifs	664	742

7) Autres actifs courants

	30.04.2007	31.10.2006
Banque gagée (1)	150	-
Avances et acomptes versés	19	11
Créances sur l'Etat (sauf impôt sur les sociétés)	575	411
Créances sur le personnel	9	11
Créances auprès des organismes sociaux	10	15
Créances et comptes courants sur participations non consolidées et sociétés apparentées	-	-
Autres créances diverses	726	681
Charges constatées d'avance	305	270
Valeur brute	1 794	1 399
A déduire : dépréciation des créances diverses	(663)	(661)
Valeur nette	1 131	738

(1) Fonds séquestrés correspondant à la cession du fonds de commerce de Société Hôtelière du Splendid et Nouvel Hôtel.

Le poste « Autres créances diverses » se compose principalement d'une créance non récupérée sur la mairie de Beaulieu d'un montant de 565 K€. Cette créance a fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour l'intégralité de son montant.

8) Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants, diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan sous la rubrique du même nom, des dettes d'acquisition auprès de groupe Partouche figurant sous la rubrique « Autres passifs courants », ainsi que des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts et dettes financières divers ».

	30.04.2007	31.10.2006
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	2 921	3 707
	I	3 707
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	1 259	1 794
Intérêts courus sur emprunts	15	15
Banques créditrices	117	130
Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an	5 201	4 335
Dette sur acquisition d'immobilisations (groupe Partouche)	10 801	14 939
	II	21 213
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Disponibilités	1 846	1 737
	III	1 737
Endettement financier net (I + II – III)	18 468	23 183

Les dettes vis-à-vis de groupe Partouche représentent le solde du prix d'acquisition en principal des titres Société Holding de Casinos et des comptes courants détenus par groupe Partouche sur cet ensemble, soit 10 M€, ainsi que les intérêts courus au taux contractuel de 6%.

L'échéance de règlement de cette somme, initialement prévue le 15 juillet 2007 a été prorogée d'un commun accord au 31 octobre 2007, sous la réserve d'un règlement immédiat de 5 millions d'euros. Cette somme a été payée à groupe Partouche le 24 juillet 2007. En cas de non respect du nouveau délai du 31 octobre 2007, une pénalité de 1 million d'euros serait due.

Ces dettes sont garanties par un engagement de rétrocéder à groupe Partouche 39 955 actions de la société Centre d'Animation Le Phoebus, soit 99,89% de son capital, et 46 612 parts de la Sci du Centre d'Animation le Phoebus. Dans l'hypothèse où la société ne serait pas en mesure d'honorer cette échéance, le groupe Partouche pourrait exercer son option d'achat sur les titres évoqués ci-dessus. Ceci serait susceptible d'affecter les résultats futurs du Groupe de façon significative.

Les avances consenties par les associés et sociétés apparentées concernent principalement :

	30.04.2007	31.10.2006
Frameliris	2 615	1 875
Verneuil Participations	1 496	1 394
F.D. Conseils et Participations	936	618
Foch Investissement	100	400
Société Financière Iéna	35	35
Divers	19	13
Total	5 201	4 335

Les avances consenties portent, pour la plupart d'entre elles, intérêt au taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour les prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans. Elles sont remboursables à moins d'un an.

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. De ce fait, l'exposition au risque de taux d'intérêt pour le Groupe provient essentiellement de son La répartition des dettes financières est la suivante :

	30.04.2007	31.10.2006
Taux fixe	12 435	17 411
Taux variable	7 880	7 509
	20 315	24 920
A moins d'un an	17 393	21 213
De un an à cinq ans	2 783	3 458
Plus de cinq ans	139	249
	20 315	24 920
Dettes faisant l'objet de garanties	10 801	14 939
Dettes faisant l'objet de nantissement	4 195	5 516
Sans garantie ni nantissement	5 319	4 465
	20 315	24 920

L'ensemble des dettes financières est exprimé en euros.

9) Autres passifs non courants

Ils concernent, principalement, le prélèvement à employer à plus d'un an. Le prélèvement à employer correspond aux recettes supplémentaires dégagées au profit des casinos par l'application du nouveau barème de prélèvement progressif (27 novembre 1986) qui doivent être consacrées à concurrence de 50 % à des travaux d'investissement destinés à l'amélioration de l'équipement touristique dans les conditions fixées par décret. Ces subventions sont amorties en fonction de la réalisation des investissements.

10) Provisions non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	30.04.2007	31.10.2006
Provisions pour litiges	130	74
Avantages du personnel	119	266
	249	340

11) Impôts différés

L'évolution des impôts différés passif s'apprécie ainsi :

	30.04.2007	31.10.2006
Impôts différés passif sur activités maintenues	10 185	10 160
Impôts différés passif sur actifs ou groupe d'actifs cédés	-	1 132
	10 185	11 292

12) Fournisseurs et comptes rattachés

	30.04.2007	31.10.2006
Dettes fournisseurs	2 256	1 663
Fournisseurs, factures non parvenues	675	803
	2 931	2 466
Dont :		
Jeux virtuels	1 102	637
Casinos	1 057	1 257
Thermes	394	191
Hôtellerie	-	114
Structure & divers	378	267
	2 931	2 466

13) Dettes fiscales et sociales

	30.04.2007	31.10.2006
Dettes sociales :		
Personnel et comptes rattachés	496	502
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	465	510
	961	1 012
Dettes fiscales (hors passifs d'impôts exigibles)		
Opérations particulières avec l'Etat	894	1 017
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	197	203
Etat, autres impôts, taxes et versements assimilés	32	96
Etat, charges à payer	257	272
	1 380	1 588
Total	2 341	2 600
Dont :		
Jeux virtuels	236	171
Casinos	1 778	1 994
Thermes	149	147
Hôtellerie	-	168
Structure & divers	178	120
	2 341	2 600

14) Autres passifs courants

	30.04.2007	31.10.2006
Subventions à moins d'un an	15	49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	203	226
Dettes d'acquisition auprès de groupe Partouche (1)	10 801	14 939
Avances et acomptes reçus	77	15
Créditeurs divers	37	35
Autres charges à payer	194	61
Prélèvement à employer	301	236
Produits constatés d'avance	5	4
Divers	13	2
Total	11 646	15 567
Dont :		
Jeux virtuels	200	224
Casinos	476	379
Thermes	32	18
Divers	137	7
Non affecté, dette à l'égard de groupe Partouche (1)	10 801	14 939
	11 646	15 567

(1) Cf. supra

15) Informations sectorielles

a) Analyse du chiffre d'affaires par activité

	Jeux virtuels	Casinos	Thermes	Hôtellerie	Structure	Total
30.04.2006 Pro forma (6 mois)	1 460	5 136	262	-	-	6 858
31.10.2006 (1)	2 372	5 821	2 089	-	2	10 284
30.04.2007 (6 mois)	1 524	5 782	280	-	-	7 586

(1) Représente 6 mois d'activité des casinos et des thermes et 10 mois d'activité des jeux virtuels.

b) Analyse des résultats par zone géographique

La répartition géographique des établissements français ne constitue pas un secteur d'activité secondaire, dans la mesure où l'environnement économique, légal ou réglementaire est équivalent d'une région à l'autre.

16) Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession

	30.04.2007	31.10.2006
Sci Hôtel du Casino	(355)	-
Sci Foncière des Grands Hôtels	107	(60)
Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel	(186)	118
Société du Casino Le Mirage	54	(35)
	(380)	23

17) Résultat par action

(En euros)	30.04.2007	31.10.2006
Résultat net part du Groupe	(585 622)	759 379
Nombre d'actions pondérées	1 079 963	1 079 963
Nombre moyen d'actions diluées (1)	1 083 963	1 083 963
Résultat net par action	(0,54€)	0,70 €
Résultat net dilué par action	(0,54€)	0,70 €

(1) Addition faite des options de souscription restant à effectuer

18) Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

19) Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Le Groupe a accordé une hypothèque au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise et la Banque Populaire du Massif Central sur l'ensemble immobilier du casino de Châtelguyon.

Dans le cadre des lignes de crédit consenties par la Société Générale, le Groupe a nanti les fonds de commerce du Centre d'Animation Le Phoebus et du casino de Port-la-Nouvelle.

Nantissement de 54 K€ par le Centre d'Animation Le Phoebus au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise sur un compte d'instruments financiers,

Nantissement par la Société du Casino de Port la Nouvelle de 19 056 € de titre de la Société Bordelaise de CIC.

Le groupe Partouche bénéficie d'un engagement de rachat de 39 955 actions de la société Centre d'Animation Le Phoebus, soit 99,89% de son capital, et 46 612 parts de la Sci du Centre d'Animation le Phoebus en garantie de sa créance sur le Groupe.

20) Evénements postérieurs

L'échéance de règlement de la dette Partouche (Cf. § 8 supra), initialement prévue le 15 juillet 2007, a été prorogée d'un commun accord au 31 octobre 2007, sous la réserve d'un règlement immédiat de 5 millions d'euros. Pour financer ce règlement partiel, le Groupe a procédé en juillet 2007 à l'émission d'un emprunt obligataire global de 5 062 500 € composé de 125 obligations de 40 500 € de nominal chacune émises au pair. Les fonds ont été versés à Groupe Partouche le 24 juillet 2007. Ces obligations portent intérêts au taux de 9% l'an, le principal et les intérêts étant remboursables à l'échéance dans les 6 mois de la souscription, celle-ci pouvant être prolongée, une fois, pour une nouvelle période de 6 mois à l'option de la société.

15.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle (période du 1^{er} novembre 2006 au 30 avril 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SA, relatifs à la période du 1er novembre 2006 au 30 avril 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « V - A. Faits caractéristiques de la période » exposant les cessions d'actifs immobiliers intervenues sur la période.

Nous attirons également votre attention sur la note « 8 – Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net » qui expose les modalités de règlement de l'échéance de la dette au Groupe Partouche et les conséquences d'un éventuel non respect du nouveau délai de règlement.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Châtillon et La Défense, le 22 août 2007

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT



Laurent MICHOT

FIDEURAF

Membre du réseau FIDUCIAL



Yves BLAISE

15.3 Note sur l'activité

La **Société Française de Casinos** a enregistré un chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice 2006/2007 (du 1^{er} novembre 2006 au 30 avril 2007), en hausse de 10,6% par rapport au chiffre d'affaires pro forma du premier semestre 2005/2006.

L'**activité** se répartit ainsi :

- **Le pôle Casinos** a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,8 millions d'Euros. Au cours de ce semestre, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement. Pour compenser l'entrée en vigueur du contrôle d'accès aux salles de jeux le 1^{er} novembre 2006, la société a mis en place des « cartes clubs » qui ont permis de maintenir le taux de fréquentation des casinos et fidéliser la clientèle.
- **Le pôle Centres de Jeux Virtuels** a généré 1,5 millions d'euros de chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2006/2007. Les centres ont connu une hausse de fréquentation de 9% qui s'appuie sur quatre éléments : l'évolution du parc de machines, la mise en place de nouveaux simulateurs, le développement des jeux en réseau et la signature de trois nouveaux accords de partenariats (Pierre & Vacances, Bowling d'Ozoir-la-Ferrière et Laser Game de Brest).

L'activité thermale a enregistré un chiffre d'affaires de 0,3 million d'euros au 1^{er} semestre, correspondant à la partie « Remise en Forme », les thermes conventionnés (médicaux) étant traditionnellement fermés à cette période.

Les résultats de la **Société Française de Casinos** sont mécaniquement déficitaires au 1^{er} semestre de chaque exercice. En effet, tout comme l'activité thermale, le pôle Casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques. De plus, les frais financiers liés à l'acquisition de Société Holding de Casinos – SHC (anciennement Société Française de Casinos) impactent fortement le résultat (600 K€ d'intérêts sur la période).

C'est ainsi que le résultat opérationnel s'est élevé à (491 K€) en amélioration de 26% par rapport au 1^{er} semestre 2005/2006.

Le résultat net part de Groupe affiche une perte de 585 K€, réduite de 20% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Restructuration de la dette

Le règlement de la dette à l'égard de Groupe Partouche (solde des 55,56% du capital de SHC acquis auprès de Groupe Partouche, soit 10 millions d'euros hors intérêt), devait intervenir au plus tard le 15 juillet 2007, sous réserve que les opérations d'apport des titres de SHC détenus par Frameliris et d'augmentation de capital de la **Société Française de Casinos** soient réalisées.

Compte tenu du décalage des opérations d'apport et d'augmentation de capital consécutives, la **Société Française de Casinos** a obtenu un nouvel accord avec Groupe Partouche concernant ce paiement.

La **Société Française de Casinos**, conseillée par **Invest Securities Corporate**, vient de conclure le placement privé d'un emprunt obligataire classique pour un montant de 5 062 500 Euros.

Ainsi, la **Société Française de Casinos** a versé, le 24 juillet 2007, une somme de 5 millions d'euros au Groupe Partouche. Le solde sera réglé au plus tard le 31 octobre 2007 au moyen d'une nouvelle opération financière qui lui permettra de lever les fonds nécessaires à la finalisation du rachat de SHC et à son expansion, notamment dans le domaine des casinos.

Parallèlement, la cession d'actifs non stratégiques (murs de Gruissan, murs de l'hôtel de Châtel Guyon et casino d'Agadir) engagée depuis fin 2006 a permis un désendettement du groupe de 5,8 millions d'Euros.

Enfin, en ce qui concerne l'apport à la **Société Française de Casinos** des 44,44% détenus par Frameliris, les commissaires aux apports ont terminé leurs travaux et rendu leurs rapports. Une AGE se tiendra le 25 octobre 2007 pour finaliser l'opération.

16. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE

16.1 Relations avec le Groupe Partouche

Aux termes du contrat du 26 avril 2006 d'acquisition par la Société de 55,56% du capital de SFC conclu avec le Groupe Partouche, pour un prix de 13 millions d'euros dont 3 millions d'euros ont été payés à la date d'acquisition, à la date de dépôt du Document de Référence, la Société restait devoir à Groupe Partouche un montant de 10 millions d'euros en principal augmenté d'un intérêt au taux de 6% l'an à compter du 26 avril 2006.

Ce montant était exigible au plus tard le 15 avril 2007. A la date de dépôt du Document de Référence des discussions étaient en cours entre le Groupe et Groupe Partouche pour repousser la date d'exigibilité de ce montant.

En garantie du paiement de ce montant, le Groupe a accordé au Groupe Partouche une promesse de cession portant sur la totalité des actions détenues par SFC dans la société d'exploitation du casino de Gruissan pour un montant de 16 millions d'euros exerçable jusqu'au 30 juin 2007.

Aux termes d'un échange de courrier en date des 3 et 4 mai 2007, le Groupe et Groupe Partouche sont convenus :

- du paiement par le Groupe des intérêts courus restant dus sur le compte courant auquel a procédé le Groupe le 4 mai 2007 ;
- du report au 15 juillet 2007 de l'exigibilité des sommes restant dues en principal et intérêts à Groupe Partouche ;
- du paiement par le Groupe à Groupe Partouche d'une pénalité de 1 millions d'euros si cette échéance n'étaient pas respectée pour un fait imputable à la Société ; et
- du report de la date d'exercice de la promesse de cession mentionnée ci-dessus au 16 juillet 2007 laquelle a par ailleurs été prorogée jusqu'au 31 décembre 2007.

Aux termes d'un échange de courrier en date des 13 et 19 juillet 2007, le Groupe et Groupe Partouche sont convenus :

- du paiement au plus tard le 27 juillet 2007 à Groupe Partouche d'un montant de 5 millions d'euros auquel a procédé le Groupe le 24 juillet 2007 ;
- du report au 31 octobre 2007 de la date d'exigibilité du solde dû à Groupe Partouche ;
- du paiement à Groupe Partouche d'une pénalité de 1 million d'euros dans l'hypothèse où cette échéance du 31 octobre 2007 ne serait pas respectée, y compris pour un fait non imputable à la Société.

A la date de dépôt du présent Document d'Actualisation, la Société reste devoir à Groupe Partouche un montant en principal de 5 millions d'euros augmenté des intérêts au taux de 6% l'an pour la période courant à compter du 24 juillet 2007.

Les intérêts calculés entre le 26 avril 2006 et le 23 juillet 2007, sur le principal de 10 millions n'étant pas encore versé, la société considère à ce titre qu'elle a à faire face à une échéance de remboursement significative à court terme.

Dans l'hypothèse où la Société ne serait pas en mesure de payer ce montant, le Groupe pourrait se trouver exposé à l'exercice par le Groupe Partouche de la promesse de cession portant sur la totalité des actions détenues par SFC dans la société d'exploitation du casino de Gruissan pour un montant de 16 millions d'euros exerçable jusqu'au 31 décembre 2007. Dans cette éventualité, les résultats du Groupe seraient significativement affectés.

Néanmoins, dans cette éventualité, aux termes de cette promesse, le Groupe disposerait de liquidités représentant la différence entre le prix d'exercice de cette promesse et le solde du prix de cession dû par le Groupe en principal et intérêts.

Au regard de la configuration actuelle, la Société ne pourra pas honorer son échéance de 5 M€ auprès de Groupe Partouche au 31 octobre 2007 et sera, par conséquent, contractuellement tenue au règlement de la pénalité de retard susvisée.

16.2 Emission obligataire

La Société a procédé à compter du 13 juillet 2007 à l'émission, sans appel public à l'épargne, d'un emprunt obligataire d'un montant de 5.062,5 milliers d'euros portant intérêt au taux de 9% l'an, remboursable en principal et intérêts à échéance maximale de six ou, à l'option de la Société, douze mois, à la seule option de la Société.

Le contrat de souscription à cet emprunt obligataire contient des clauses usuelles restreignant la liberté de la Société sur les actions données en nantissement. Ce contrat de souscription ne contient pas de clause d'exigibilité fondée sur le respect de ratios financiers.

En garantie du remboursement de cet emprunt obligataire, la Société a octroyé aux souscripteurs des obligations un nantissement du compte d'instruments financiers sur lequel sont inscrits la totalité des 320.001 actions que la Société détient dans Société Holding de Casinos à la date de dépôt du présent Document d'Actualisation.

Une émission plus détaillée de cette émission obligataire figure au paragraphe 4.5.2. ci-dessus.

17. INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE

17.1 Publications au BALO

Comptes semestriels au 30 avril 2007 publiés au BALO du 5 septembre 2007.

Avis de réunion et de convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 25 octobre 2007 publiée au BALO des 08 août et 10 octobre 2007.

17.2 Communiqué de presse du 6 août 2007

«

(en K€)	1 ^{er} Semestre 2005/2006* <i>Pro Forma</i>	1 ^{er} Semestre 2006/2007
Chiffre d'Affaires	6 857,8	7 586,1
Résultat Opérationnel	(664,3)	(491,0)
Résultat Net	(1 672,1)	(893,3)
Résultat Net Part de Groupe	(732,3)	(585,6)

* Chiffres 2005/2006 pro forma publiés à titre d'information et non audités, l'exercice fiscal précédent ne portant que sur les 10 derniers mois de l'année (janvier-octobre 2006).

La **Société Française de Casinos** a enregistré un chiffre d'affaires de 7,6 millions d'Euros au 1^{er} semestre de l'exercice 2006/2007 (du 1^{er} novembre 2006 au 30 avril 2007), en hausse de 10,6% par rapport au chiffre d'affaires pro forma du premier semestre 2005/2006.

L'**activité** se répartit ainsi :

- **Le pôle Casinos** a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,8 millions d'Euros. Au cours de ce semestre, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement. Pour compenser l'entrée en vigueur du contrôle d'accès aux salles de jeux le 1^{er} novembre 2006, la société a mis en place des « cartes clubs » qui ont permis de maintenir le taux de fréquentation des casinos et fidéliser la clientèle.
- **Le pôle Centres de Jeux Virtuels** a généré 1,5 millions d'Euros de chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2006/2007. Les centres ont connu une hausse de fréquentation de 9% qui s'appuie sur quatre éléments : l'évolution du parc de machines, la mise en place de nouveaux simulateurs, le développement des jeux en réseau et la signature de trois nouveaux accords de partenariats (Pierre & Vacances, Bowling d'Ozoir-la-Ferrière et Laser Game de Brest).

L'activité thermale a enregistré un chiffre d'affaires de 0,3 million d'Euros au 1^{er} semestre, correspondant à la partie « Remise en Forme », les thermes conventionnés (médicaux) étant traditionnellement fermés à cette période.

Les résultats de la **Société Française de Casinos** sont mécaniquement déficitaires au 1^{er} semestre de chaque exercice. En effet, tout comme l'activité thermale, le pôle Casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques. De plus, les frais financiers liés à l'acquisition de Société Holding de Casinos – SHC (anciennement Société Française de Casinos) impactent fortement le résultat (600 K€ d'intérêts sur la période).

C'est ainsi que le résultat opérationnel s'est élevé à (491 K€) en amélioration de 26% par rapport au 1^{er} semestre 2005/2006. Le résultat net part de Groupe affiche une perte de 585 K€, réduite de 20% par rapport à la même période de d'exercice précédent.

Perspectives

Sur le 2^{ème} semestre 2006/2007, le groupe entend poursuivre sa politique de développement en profitant des opportunités liées aux nouvelles réglementations :

- Demandes d'autorisation déposées pour la mise en place de tournois de Hold'em Poker dans les casinos de Gruissan et Châtel Guyon. Fort de l'engouement actuel autour du poker, cette nouvelle offre permettra de renforcer de façon significative l'attractivité des casinos.
- Mise à niveau progressive du parc de machines à sous désormais capables d'accepter les très petites mises et équipées d'avaleurs de billets.

Pour l'exercice en cours, la société anticipe une croissance annuelle de son activité en ligne avec ses objectifs et entend poursuivre sa politique de développement afin de devenir un acteur de référence du jeu en France.

Restructuration de la dette

Le règlement de la dette à l'égard de Groupe Partouche (solde des 55,56% du capital de SHC acquis auprès de Groupe Partouche, soit 10 millions d'euros hors intérêt), devait intervenir au plus tard le 16 juillet 2007, sous réserve que les opérations d'apport des titres de SHC détenus par Frameliris et d'augmentation de capital de la **Société Française de Casinos** soient réalisées.

Compte tenu du décalage des opérations d'apport et d'augmentation de capital consécutives, la **Société Française de Casinos** a obtenu un nouvel accord avec Groupe Partouche concernant ce paiement.

La **Société Française de Casinos**, conseillée par **Invest Securities Corporate**, vient de conclure le placement privé d'un emprunt obligataire classique pour un montant de 5 062 500 Euros.

Ainsi, la **Société Française de Casinos** a versé, le 24 juillet 2007, une somme de 5 millions d'Euros au Groupe Partouche. Le solde sera réglé au plus tard le 31 octobre 2007 au moyen d'une nouvelle opération financière qui lui permettra de lever les fonds nécessaires à la finalisation du rachat de SHC et à son expansion, notamment dans le domaine des casinos.

Parallèlement, la cession d'actifs non stratégiques (murs de Gruissan, murs de l'hôtel de Châtel Guyon et casino d'Agadir) engagée depuis fin 2006 a permis un désendettement du groupe de 5,8 millions d'Euros.

Enfin, en ce qui concerne l'apport à la **Société Française de Casinos** des 44,44% détenus par Frameliris, les commissaires aux apports ont terminé leurs travaux et rendu leurs rapports. Une AGE se tiendra le 13 septembre 2007 (*) pour finaliser l'opération. »

(*) Cette Assemblée Générale a ensuite été reportée au 25 octobre 2007.

TABLE DE CONCORDANCE

Table de concordance avec l'annexe 1 du Règlement (CE) No 809/2004 du 29 avril 2004

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence	Pages du Document d'Actualisation
1. Personnes responsables	8	5
2. Contrôleurs légaux des comptes	9	6
3. Informations financières sélectionnées	12	7
4. Facteurs de risque	17	8
5. Informations concernant l'émetteur	28	
5.1. Histoire et évolution de la société	28	
5.2. Investissements	31	14
6. Aperçu des activités	34	50
6.1. Principaux marchés	34	
6.2. Principales activités	34	
7. Organigramme	49	15
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	54	
9. Examen de la situation financière	56	16
9.1. Situation financière	56	
9.2. Résultat d'exploitation	60	
10. Trésorerie et Capitaux	61	20
11. Recherche et développement, brevets et licences	65	
12. Information sur les tendances	65	
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	65	
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	66	21
15. Rémunération et avantages	72	23
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	73	

INFORMATIONS	Pages du Document de Référence	Pages du Document d'Actualisation
17. Salariés	75	24
18. Principaux actionnaires	78	24
19. Opérations avec les apparentés	79	
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	84	
20.1. Informations financières historiques	84	
20.2. Informations financières pro forma	84	24
20.3. Etats financiers	84	
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	149	
20.5. Date des dernières informations financières	153	53
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	153	31
20.7. Politique de distribution des dividendes	153	
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	154	
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	154	
21. Informations complémentaires	154	
21.1. Capital social	154	
21.2. Actes constitutifs et statuts	158	
22. Contrats importants	167	
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	167	
24. Documents accessibles au public	168	
25. Informations sur les participations	168	